

Groupe SOS Seniors

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS



GroupesOS
Seniors Reconnu d'utilité publique

SOMMAIRE



02

ÉDITO

Par Maryse DUVAL
Directrice Générale de
Groupe SOS Seniors



04-13

RAISON D'ÊTRE ET VALEURS

Notre engagement au quotidien

14-19

NOS IMPLANTATIONS
ET NOS SERVICES

20-27

DÉVELOPPEMENT
ET PROJETS

40-41

LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

58-61

LE DÉPARTEMENT
INFORMATIQUE

62-73

LES RESSOURCES
HUMAINES

74-105

ETABLISSEMENTS
ET SERVICES

84-91

LE PARI SOLIDAIRE

92-93

UN TOIT 2 GÉNÉRATIONS

94-99

SILVER FOURCHETTE

100-105

OGÉNIE



28-39

NOS ACTIONS ET OUTILS
EN EXERGUE



42-57

LES ACTIVITÉS
OPÉRATIONNELLES



@MaryseDUVAL_pro



Maryse DUVAL

A professional portrait of Maryse Duval, a woman with short, wavy, light-colored hair, wearing a dark blazer over a white collared shirt and a silver necklace. The background is a soft, out-of-focus grey.

MARYSE DUVAL

Directrice Générale de Groupe SOS Seniors

Nos résolutions pour 2022

Toujours être à vos côtés pour réaliser vos idées, vos projets et nous améliorer sans cesse pour délivrer le meilleur service. Nous vous remercions de votre fidélité.

Cette année encore, l'actualité de notre secteur et de notre Groupe s'est inscrite dans le contexte de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences, aussi bien économiques, sociales que psychologiques. S'il est encore trop tôt pour tirer toutes les leçons de cette crise, celle-ci questionne nos modes de vie, nos rapports humains, nos façons de nous déplacer ou de travailler, en somme, notre société dans son intégralité.

Parallèlement à cette crise, ce début d'année 2022 est marqué par les récents scandales faisant suite à la publication du livre « Les Fossoyeurs » qui dénonce les méthodes utilisées par des gestionnaires peu scrupuleux. Si la mise en lumière de ces dérives était nécessaire, cette affaire jette l'opprobre sur l'ensemble de notre secteur et relance les campagnes déléteres de l'EHPAD bashing.

La tempête générée par la publication de ce livre n'est pas terminée, mais ne doutez pas ! Ne doutez pas du travail qu'accomplissent quotidiennement nos professionnels engagés, nos Directeurs d'établissement et l'ensemble des professionnels du siège qui, à tout niveau – soins, qualité, maintenance, ressources humaines, communication, finances, etc. – œuvrent avec un dévouement sans faille au service de nos aînés.

Précurseur en la matière, nous avons fait de la démarche qualité et de la lutte contre la maltraitance une priorité, en mettant en place des audits internes annuels, des enquêtes de satisfaction, et en adoptant la politique « *0 tolérance pour la maltraitance* ».

Malgré cela, certains de nos aînés et leur famille se sentent à juste

titre angoissés par cette affaire, et c'est de notre devoir de les rassurer. A cela s'ajoutent en outre la crise sanitaire, la crise écologique, et plus récemment la guerre en Ukraine qui réveille parfois des souvenirs douloureux pour certains d'entre eux. Nous sommes à leurs côtés pour les écouter, les soutenir, les accompagner.

Ces crises nous poussent à nous améliorer pour toujours offrir le meilleur accompagnement possible à nos aînés, en développant de nouvelles solutions en phase avec leurs aspirations. Nous concevons les résidences comme de véritables lieux de vie

Précurseur en la matière, nous avons fait de la démarche qualité et de la lutte contre la maltraitance une priorité, en mettant en place des audits internes annuels, des enquêtes de satisfaction, et en adoptant la politique « 0 tolérance pour la maltraitance ».

permettant l'accompagnement et l'épanouissement des seniors au sein de leur environnement.

Face au besoin grandissant d'accompagnement, nous poursuivons notamment le développement des EHPAD en les concevant comme de véritables plateformes de services ouvertes sur l'extérieur. Nos EHPAD s'inscrivent au cœur des territoires et ont vocation à maintenir le lien avec les personnes âgées de ces derniers en leur proposant des services au sein des établissements : coiffure, restauration, blanchisserie, animations, café des aidants, etc. Preuve de l'intérêt de cette plateforme et de notre capacité d'innovation, l'article 47 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2022 vient impulser la notion d'EHPAD

« *Centre de Ressources Territorial* ». Pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, nous avons également développé Ogénie. Soutenu par le Ministère des Solidarités et de la Santé, ce dispositif à destination des conseils départementaux leur permet de faciliter la détection de personnes âgées isolées et de rendre plus accessible et lisible l'offre de lien social destinée aux seniors.

La grandeur et la valeur d'une société se mesurent à la façon dont elle traite ses membres les plus fragiles. 2022 est une année présidentielle et le secteur du grand âge ne doit pas être délaissé. Les

dix prochaines années sonnent en effet comme la décennie de tous les défis : à la fois le besoin

d'accompagnement n'aura jamais été aussi important et son financement aussi compromis.

Du fait de l'expertise que nous avons acquise au gré de ces années, nous avons le devoir de prendre toute notre part dans ces débats pour à la fois améliorer l'accompagnement de nos aînés, mais aussi les conditions de travail et de rémunération de nos salariés qui font un travail remarquable tout au long de l'année.

Nos résolutions pour 2022

Toujours être à vos côtés pour réaliser vos idées, vos projets et nous améliorer sans cesse pour délivrer le meilleur service. Nous vous remercions de votre fidélité.

Bonne lecture

Maryse DUVAL

RAISON D'ÊTRE



ET VALEURS

NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

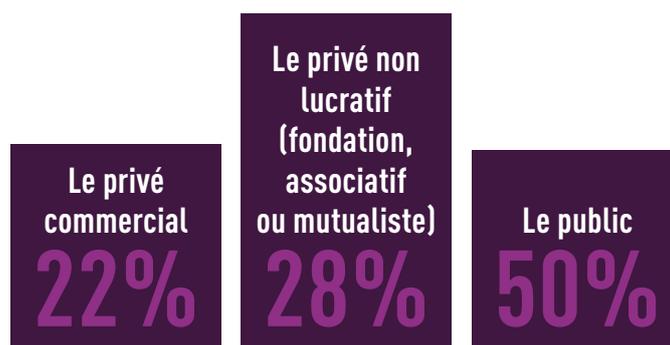
Le Groupe SOS Seniors est un groupe associatif à but non lucratif. Ses instances de gouvernance, comme pour toute association, sont bénévoles.

En tant qu'association, le Groupe SOS Seniors n'a pas d'actionnaires à rémunérer et n'est pas cotée en bourse.

Elle exclut donc tout versement de dividendes à des personnes.

Le Groupe SOS Seniors représente une alternative au modèle public ou privé commercial : acteur majeur de l'économie social et solidaire.

Il existe 3 types de gestionnaires d'établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :



NOTRE PREMIER OBJECTIF EST D'ASSURER LA MÊME QUALITÉ DE SERVICE QUEL QUE SOIT LES REVENUS DE NOS RÉSIDENTS

Tous nos établissements favorisent la mixité sociale et proposent des prestations de qualité pour tous (tant au niveau de l'hôtellerie, des soins, de l'animation, de la blanchisserie que de la restauration). Partout nous accueillons des bénéficiaires de l'aide sociale, des personnes âgées qui perçoivent le minimum vieillesse. L'un de nos établissements est, par exemple, spécialisé dans l'accueil de personnes SDF ou migrants. Nous travaillons aussi à améliorer l'accueil des personnes handicapées vieillissantes.

Nous mettons tout en œuvre pour garder une tarification accessible à toutes et à tous et adaptée à chacun.

Notre saine gestion nous permet d'innover pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de nos salarié.es dans nos établissements ou au domicile.



Tous nos établissements favorisent la mixité sociale et proposent des prestations de qualité pour tous.



L'organisation de Conseil de Vie Sociale (CVS) au sein de nos établissements permet une véritable ouverture vers l'extérieur. Nous invitons régulièrement les maires et élus locaux dans nos établissements. Des journées «*portes ouvertes*» sont également organisées.

Nous mettons un point d'honneur à maximiser l'autonomie et l'implication de chacun de nos résidents, et ce, dès la première prise de contact avec l'établissement.

L'accompagnement est personnalisé, des animations adaptées aux capacités de chacun sont organisées, les interactions avec l'environnement extérieur sont encouragées.

DES FINANCEMENTS CADRÉS

Le financement se distingue par la pluralité des acteurs qui y contribue. L'hébergement est à la charge du résident (53 %), la prise en charge de la dépendance est financée par les Conseils départementaux (15 % + 1 ticket modérateur de 5 % pour le résident) et les soins par les ARS (32 %).

Nos établissements sont régulièrement contrôlés et nos dépenses sont cadrées par les pouvoirs publics. Un rapport très récent de la Cour des Comptes a par ailleurs salué notre engagement en faveur des plus démunis et notre rigueur de gestion permet de développer notre modèle partout en France.

UNE GESTION RIGoureuse AU SERVICE DE NOS RÉSIDENTS

Le Groupe SOS Seniors consacre d'importants moyens dans sa démarche d'amélioration continue et a fait de la remise en question, un principe.

Nous veillons à l'adaptation et l'appropriation des bonnes pratiques émises par l'ensemble des communautés scientifiques, par nos professionnels au travers notamment d'audits des établissements. Dans le cadre de sa politique «*0 tolérance pour la maltraitance*», le Groupe SOS a bâti une démarche de prévention sans tabous et avec une totale transparence.

Le secteur médico-social traverse une importante crise de tensions et pénurie professionnelles et les EHPAD sont d'autant plus exposés. Il est évident que dans un contexte de pénurie de professionnels et de mobilisation contre la Covid19 (centre de vaccination...), le recours à des remplacements en cas d'absentéisme est une réelle difficulté, faute d'effectifs disponibles. Le Groupe SOS est mobilisé et force de propositions auprès des pouvoirs publics.

Nous sommes soucieux du service et bien-être rendus aux personnes accueillies. Nous apportons une attention extrême aux bonnes pratiques, à la gestion rigoureuse et vertueuse pour limiter l'impact des dépenses sur le prix à la journée et à celle de notre activité sur l'environnement : paramètres qu'une entreprise responsable se doit de prendre en compte. Et, si le gaspillage est un sujet d'actualité et une préoccupation majeure face au défi climatique, les mesures adoptées chez Groupe SOS ne se prennent jamais au dépend des personnes accueillies.

La communication se veut transparente et régulière. Quand l'épidémie COVID s'est déclarée, nous avons fait le choix immédiat de la transparence en informant les familles et partenaires.

Pour conclure, les établissements qui accueillent des personnes âgées de notre association sont des lieux ouverts qui tiennent compte des spécificités des personnes âgées toujours plus dépendantes au moment de leur entrée dans l'établissement. Nous sommes engagés dans la mixité sociale et nos tarifs sont maîtrisés (moyenne du reste à charge 2200 euros/mois).

CE QUI NOUS ANIME :

- **Répondre aux différentes problématiques de la perte d'autonomie et de la prévention de cette perte d'autonomie.**
- **S'adresser à tous les publics y compris les plus démunis.**
- **Favoriser l'autonomie, l'implication et l'utilité de la personne âgée.**

Nous répétons les engagements que nous portons et la disponibilité de chacun et chacune d'entre nous auprès du public que nous accompagnons au quotidien avec respect.

Au 1^{er} Janvier 2022, c'est 111 établissements et services qui accompagnent la personne âgée et lui permet de garder le plus longtemps possible son autonomie.

Les Membres du CODIR Seniors

DES SOLUTIONS AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES



70
Établissements d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes
(EHPAD) pour un total de plus de
4 975 places

29 EHPAD en Moselle
4 EHPAD en Meurthe-et-Moselle
4 EHPAD en Alsace
2 EHPAD dans les Vosges
4 EHPAD dans le Nord
1 EHPAD dans l'Oise
1 EHPAD en Eure-et-Loire
1 EHPAD en Côte d'Or
3 EHPAD en Seine-Saint-Denis
2 EHPAD en Seine-Maritime
1 EHPAD dans le Tarn
1 EHPAD en Loire-Atlantique
1 EHPAD dans le Val-de-Marne
2 EHPAD dans la Drôme
3 EHPAD dans la Nièvre
3 EHPAD en Haute-Marne
1 EHPAD dans l'Aude
1 EHPAD en Charente
2 EHPAD en Seine-et-Marne
1 EHPAD dans la Marne
1 EHPAD en Alpes-Maritimes
1 EHPAD dans la Loire
1 EHPAD dans l'Ardèche



5 Services de Soins Infirmiers à Domicile
(SSIAD) pour un total de **351 places**

1 SSIAD en Moselle (50 places à Créhange)
1 SSIAD en Seine-Maritime (22 places au Havre)
1 SSIAD en Haute-Marne (44 places à Nogent)
2 SSIAD en Ile de France (160 places à Paris et 75 places à Pierrefitte)



8 Activités de portage de repas

4 Activités en Moselle (Créhange, Delme, Hombourg-Haut et Château-Salins)
1 Activité en Meurthe-et-Moselle (Jarny)
1 Activité dans le Tarn (Cadalen)
1 Activité en Charente (Etagnac)
1 Activité dans l'Aude (Capendu)



1 Centre d'hébergement et
de réinsertion sociale (CHRS)

1 CHRS dans les Alpes-Maritimes (Théoule-sur-mer)



1 Foyer d'accueil médicalisé (FAM)
pour un total de 26 places

1 FAM en Seine-et-Marne (Amillis)



1 Service d'aide et
d'accompagnement (SAAD)

1 SAAD dans la Nièvre (Saint-Saulge)



	<p>10 Résidences Autonomie pour un total de 527 logements</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 Résidence Autonomie en Moselle (Stiring-Wendel) 1 Résidence Autonomie dans l'Ain (Saint-Rambert-en-Bugey) 1 Résidence Autonomie dans la Drôme (Valence) 3 Résidences Autonomie dans le Nord (La Madeleine) 1 Résidence Autonomie dans la Nièvre (Nevers) 1 Résidence Autonomie en Ardèche (Vesseaux) 1 Résidence Autonomie dans l'Eure (Damville) 1 Résidence Autonomie en Charente (Saint-Claud)
	<p>4 Résidences services pour un total de 58 logements</p>	<ul style="list-style-type: none"> 2 Résidences services en Moselle (Hettange-Grande et Fameck) 1 Résidence services dans les Alpes-Maritimes (Théoule-sur-mer) 1 Résidence services dans le Nord (Douai)
	<p>2 Associations d'habitat intergénérationnel pour un total de plus de 600 bénéficiaires</p>	<p>Le Pari Solidaire en Ile-de-France Un Toit 2 Générations dans le Grand Est</p>
	<p>4 services d'accompagnement des personnes âgées à domicile Seniors Connect</p>	<ul style="list-style-type: none"> 3 services en Moselle (Metz, Créhange et Yutz) 1 service dans les Vosges (Épinal)
	<p>1 programme de sensibilisation à l'alimentation des seniors Silver Fourchette</p>	<p>1 programme présent dans 45 départements</p>
	<p>1 programme de lutte contre l'isolement</p>	<p>1 programme Ogénie</p>

ORGANIGRAMME du Groupe SOS

AVRIL 2022

COM



EX



Mickaël Munier
DG Santé



Maryse Duval
DG Seniors

Chantal Mir
DG Solidarités



Pascal Fraichard
DG délégué Lutte contre les inégalités sociales



Abdelka Boumansour
DG délégué Handicap et Accompagnement en santé



Guy Sebbah
Santé et seniors
Santé pour toutes et tous



Gaëlle Tellier
Solidarités et social
Participation des usagers, égalité femmes-hommes



Romain Garcia
Secrétaire général
Finances et participations



Laetitia Schwartz-Auger
Directrice Immobilier



Marion Zemanik
Directrice
Développement Durable et achats



Rachel Blough
Directrice Juridique



Thibault Ronsin
Directeur
Ressources humaines



Gilles Boghi
Directeur
du Contrôle et de l'audit



Fabienne Schuller
Directrice
du Contrôle et de l'audit des comptes entreprises

CTOIRE

Sofiane Kherarfa
Affaires publiques, communication et partenariats



Nicolas Froissard
Culture
Animation territoriale et porte-parole



Benjamin Duclos
Secrétaire général adjoint



David Giffard
Directeur Innovation



Marine Creuzet
Directrice Communication



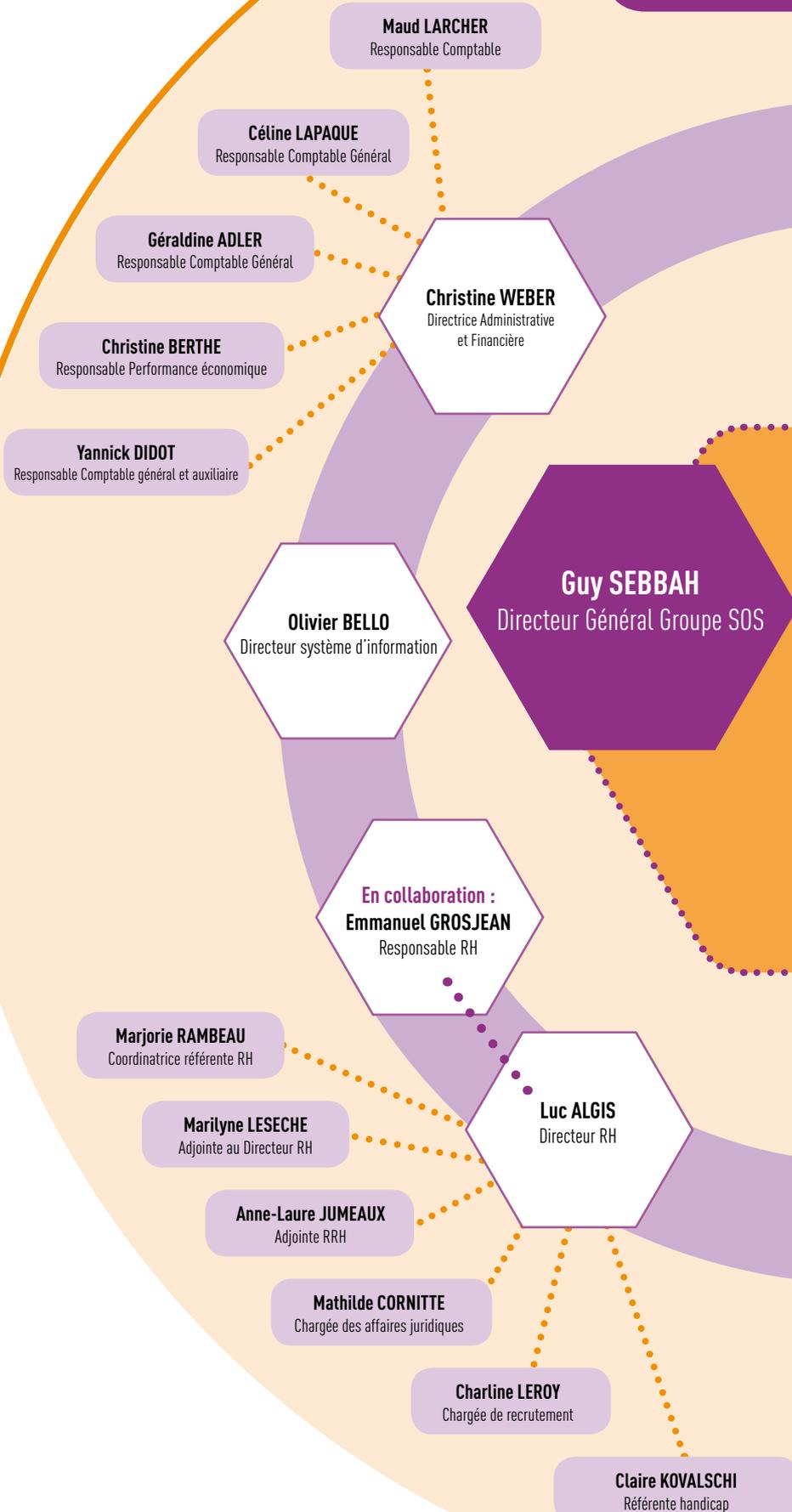
Claire Andries
DG Culture

GroupesOS
Entreprendre au profit de tous

ORGANIGRAMME du Groupe SOS Seniors

AU 1^{ER} JUIN 2022

DIREC



TOIRE

Christian KRATZ
Directeur Général Adjoint

Guy FONTAINE
Directeur du Développement
et de l'Innovation

Maryse DUVAL
Directrice Générale

Gilles SPANIER
Directeur des Opérations

Géraldine BUCCI
Directrice de la Communication

Antoine Colas
Responsable des services généraux

Laetitia Renaud
Cheffe de projet Seniors Connect

Maxime THOMAS
Chargé de mission ESMS Numérique

Emeline Recchia
Qualificienne

Thierry CARRIER
Responsable Technique

Louise WOLF
Directrice Adjointe des Opérations

Jérôme CHARLES
Coordinateur Hygiène Hébergement

Cyril LOUIS
Coordonnateur Hébergement
Restauration

Bryan BELLOTT
Diététicien – Coordinateur
Restauration

Sophie RIGHINI
Coordinatrice animation et vie sociale

Alix DAL MOLIN
Coordinatrice des soins –
Congé maternité

Jamila SEBBAHI
Coordinatrice des soins

Sophie THOMAS
Coordinatrice des soins

Emmanuelle DESCHAMPS
Directrice Médicale

DIRECTEURS RÉGIONAUX

Aline VARACHE
DR Ile de France

Leila MULLER
DR Moselle

Soraya SAID
DR Est

Nelly DEL PAPA
DR Sud

Thomas RUBION
DR Nord

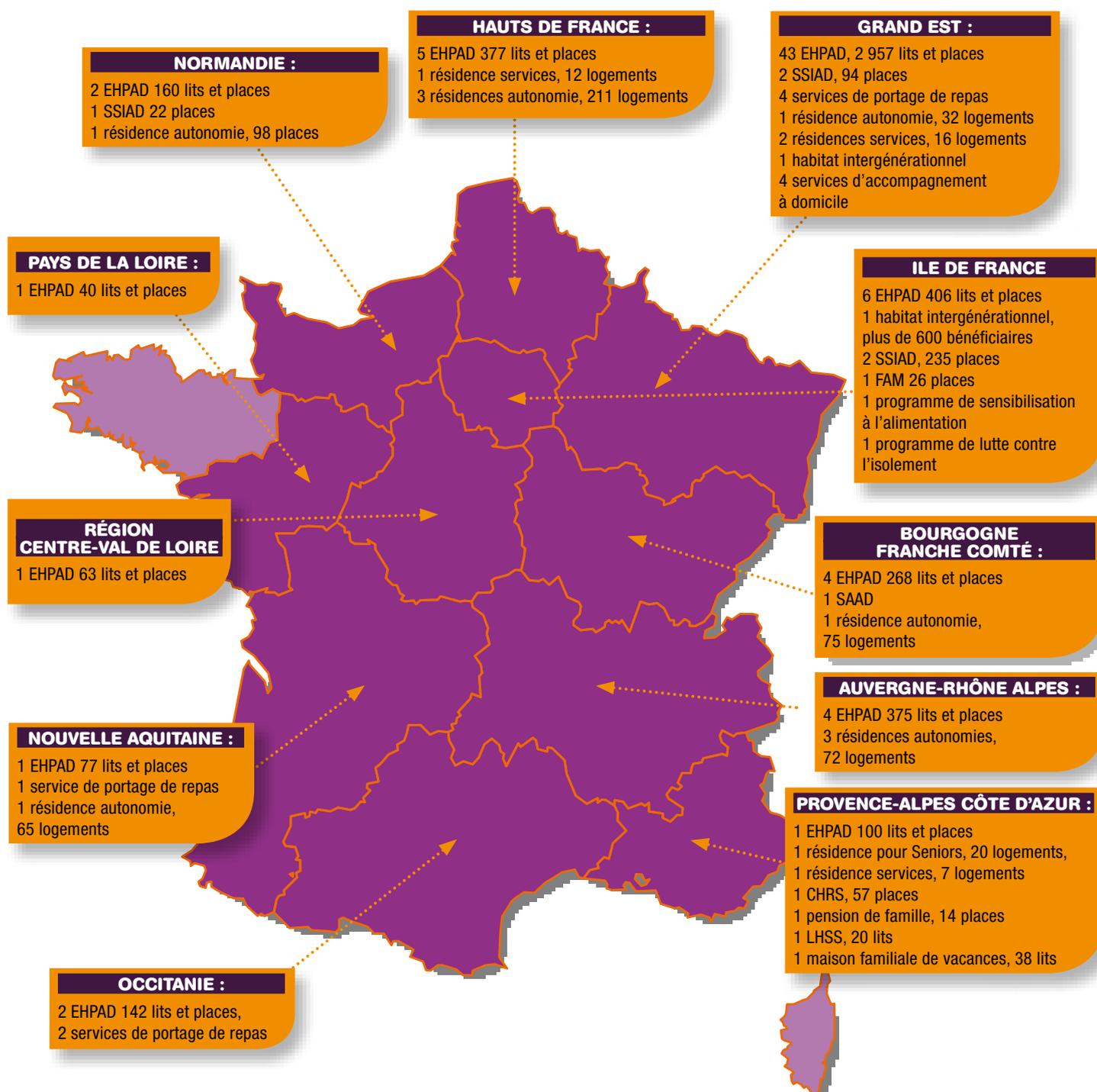
GroupesOS
Seniors Reconnu d'utilité publique



EHPAD Camille Saint Saens - Aulnay-sous-Bois (93)

L'IMPLANTATION DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE (01/01/2022)

Le Groupe SOS Seniors est constitué de 111 établissements et services pour une capacité totale de plus de 5 400 places. Avec plus de 3500 salariés, l'association construit et relève le défi du Grand Age en répartissant son activité de la manière suivante :



IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

NOS EHPAD

Nom de l'établissement	Capacité Totale en nombre de lits et places	Capacité Hébergement Permanent en nombre de lits	dont secteur Alzheimer en nombre de lits	secteur PHV en nombre de lits	dont secteur UHR en nombre de places	Capacité Hébergement Temporaire en nombre de lits	Accueil de Jour en nombre de places	PASA en nombre de places	Nombre EHPAD
EHPAD LE CANNET - Begum Aga Khan	100	100							
ALPES MARITIMES	100	100	0	0	0	0	0	0	1
EHPAD VESSEAUX - Le Pré de Champ Long	52	50				2			
ARDÈCHE	52	50	0	0	0	2	0	0	1
EHPAD CAPENDU - Les Figuères	60	57	12			3			
AUDE	60	57	12	0	0	3	0	0	1
EHPAD ETAGNAC - Sainte Marie	77	72	10			5			
CHARENTE	77	72	10	0	0	5	0	0	1
EHPAD SANTENAY - Les Verdaines	80	61				19			
CÔTE D'OR	80	61	0	0	0	19	0	0	1
EHPAD ALLAN - Maison de Beauvoir	44	44							
EHPAD VALENCE - Sainte Germaine	70	70							
DRÔME	114	114	0	0	0	0	0	0	2
EHPAD ILLIERS - Les Gloriettes	63	53				10			
EURE-ET-LOIR	63	53	0	0	0	10	0	0	1
EHPAD MONTBRISON	209	209	24						
LOIRE	209	209	24	0	0	0	0	0	1
EHPAD HAUTE GOULAINNE - Les Glénans	40	40							
LOIRE ATLANTIQUE	40	40	0	0	0	0	0	0	1
EHPAD BOURGOGNE - Le Grand Jardin	44	43				1			
MARNE	44	43	0	0	0	1	0	0	1
EHPAD NOGENT - Le Lien	77	75	12			2		12	
EHPAD LONGEAU PERCEY - Saint Augustin	77	68	12			3	6	14	
EHPAD MANOIS - La Côte des Charmes	68	56	15	12					
HAUTE MARNE	222	199	39	12	0	5	6	26	3
EHPAD JARNY - Les Lilas	70	60	12			4	6		
EHPAD MONT SAINT MARTIN - La Clairière	100	91	22			3	6	12	
EHPAD ONVILLE - Les Iris	63	61	12			2			
EHPAD VILLERUPT - Michel DINET	141	132	28		14	3	6	12	
MEURTHE-ET-MOSELLE	374	344	74	0	14	12	18	24	4
EHPAD ALGRANGE - Le Belvédère	64	64							
EHPAD ALGRANGE - Le Witten	138	138						14	
EHPAD CREHANGE - Les Chênes	68	62	12			3	3		
EHPAD DELME - Les Acacias	53	51	12			2			
EHPAD FAMECK - Le Clos Fleuri	84	84	12						
EHPAD FLORANGE - Les Séquoias	64	60	10			4			
EHPAD FORBACH - Les Cerisiers	64	60	12			4			
EHPAD HAGONDANGE - Les Châtaigniers	64	62				2			
EHPAD HAMBACH - Les Saules	68	65				3			
EHPAD HAYANGE - La Forêt	72	67	12			3	2		
EHPAD HAYANGE - Le Tournebride	62	62							
EHPAD HETTANGE GRANDE - La Kissel	64	57	12			3	4		
EHPAD HOMBOURG HAUT Le Hêtre Pourpre	64	64							
EHPAD LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD Les Lauriers	72	68	12			4			
EHPAD METZ - Les Cèdres	68	66				2			
EHPAD METZ - Les Mirabelliers	70	60	60			4	6		
EHPAD MONTBRONN - Les Sources	64	60	12			4			
EHPAD MORHANGE - Les Charmes	67	63				4			
EHPAD OTTANGE - Le Plateau	76	70	12			6			
EHPAD PETITE-ROSSELLE Les Peupliers	71	68	12			3			
EHPAD PHALSBOURG Les Oliviers	56	53	12			3			

SUR LE TERRITOIRE (01/01/2022)

NOS EHPAD

Nom de l'établissement	Capacité Totale en nombre de lits et places	Capacité Hébergement Permanent en nombre de lits	dont secteur Alzheimer en nombre de lits	secteur PHV en nombre de lits	dont secteur UHR en nombre de places	Capacité Hébergement Temporaire en nombre de lits	Accueil de Jour en nombre de places	PASA en nombre de places	Nombre EHPAD
EHPAD REMILLY - Les Pins	44	42				2			
EHPAD ROUHLING - Les Alisiers	54	50	10			4			
EHPAD SAINTE-MARIE-AUX-CHENES Source du Breuil	45	44				1			
EHPAD SAINT JEAN-DE-BASSEL Saint Joseph	82	82							
EHPAD STIRING-WENDEL - Les Platanes	71	66	12			5			
EHPAD TALANGE - Les Coquelicots	69	65	14			4		14	
EHPAD TERVILLE - Les Tilleuls	63	63							
EHPAD YUTZ - Les Erables	62	62							
MOSELLE	1 963	1 878	238	0	0	70	15	28	29
EHPAD MAGNY COURS - Les Feuillantines	52	50				2			
EHPAD NEVERS - Daniel Benoist	91	80				1	10	14	
EHPAD SAINT-SAULGE - Le Clos	55	53				2			
NIEVRE	198	183	0	0	0	5	10	14	3
EHPAD ANZIN - Les Tulipiers	66	60	12			4	2		
EHPAD DOUAI - Fondation Sainte Marie	87	87	40						
EHPAD MARLY-LEZ-VALENCIENNES Les Magnolias	67	63	14			4			
EHPAD RIEULAY - Les Onze Villes	71	71	12						
NORD	291	281	78	0	0	8	2	0	4
EHPAD MERU - Les Genêts	86	76	24			4	6		
OISE	86	76	24	0	0	4	6	0	1
EHPAD BISCHWILLER - Julie Gsell	50	50							
EHPAD LA WANTZENAU - Le Tilleul	47	45				2			
EHPAD LEMBACH - Paul Bertololy	43	40	10			3			
EHPAD STRASBOURG - Les Mélézes	76	72	10			4			
BAS RHIN	216	207	20	0	0	9	0	0	4
EHPAD LE HAVRE - Bois de Bléville	90	87	12			3			
EHPAD TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles	70	67				3			
SEINE MARITIME	160	154	12	0	0	6	0	0	2
EHPAD AMILLIS - La Résidence L'Aubetin	43	43	3						
EHPAD VILLEVAUDE - Château du Poitou	77	77							
SEINE ET MARNE	120	120	3	0	0	0	0	0	2
EHPAD CADALEN - Saint-François	82	81				1			
TARN	82	81	0	0	0	1	0	0	1
EHPAD EPINAL - Les Bruyères	78	60	12			4	14	12	
EHPAD MANDRES-SUR-VAIR Les Noisetiers	60	56	12			4			
VOSGES	138	116	24	0	0	8	14	12	2
EHPAD AULNAY-SOUS-BOIS Camille Saint Saëns	94	89	13		11	5		14	
EHPAD BOBIGNY - Hector Berlioz	85	80	24			5		12	
EHPAD NEUILLY SUR MARNE - L'Oasis	23	23							
SEINE SAINT DENIS	202	192	37	0	11	10	0	26	3
EHPAD BONNEUIL SUR MARNE - Erik Satie	84	80	28			4		12	
VAL DE MARNE	84	80	28	0	0	4	0	12	1
TOTAL EHPAD	4 975	4710	623	12	25	182	71	142	70

IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE (01/01/2022)

NOS SERVICES INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

	SSIAD				Nombre SSIAD
	Capacité Totale en nombre de places	PA	PH	ESA	Nombre SSIAD
SSIAD NOGENT	44	39	5	0	
HAUTE MARNE	44	39	5	0	1
SSIAD CREHANGE	50	45	5	0	
MOSELLE	50	45	5	0	1
SSIAD LE HAVRE	22	22	0	0	
SEINE MARITIME	22	22	0	0	1
SSIAD 75 - PARIS 19 ^{ème}	160	140	10	10	
PARIS	160	140	10	10	1
SSIAD 93 - PIERREFITTE	75	60	15	0	
SEINE-SAINT-DENIS	75	60	15	0	1
TOTAL SSIAD	351	306	35	10	5

NOS SERVICES DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

	Portage de repas
CAPENDU	x
AUDE	1
ETAGNAC	x
CHARENTE	1
JARNY	x
MEURTHE-ET-MOSELLE	1
CREHANGE	x
DELME	x
HOMBOURG HAUT	x
MOSELLE	3
CADALEN	x
TARN	1
TOTAL PORTAGE REPAS	7*

NOS RÉSIDENCES AUTONOMIE

	Résidence Autonomie en nombre de lits	Nombre de Résidences
Résidence Autonomie Les Blés d'Or - RAMBERT EN BUGEY	30	
AIN	30	1
Résidence autonomie La Vigne de Champ Long - VESSEAUX	28	
ARDECHE	28	1
Résidence autonomie Roger Rémondet - SAINT-CLAUD	65	
CHARENTE	65	1
Résidence autonomie - VALENCE	10	
DRÔME	10	1
Résidence autonomie Asmavire - DAMVILLE	76	
EURE	76	1
Résidence autonomie Les Marronniers - STIRING-WENDEL	32	
MOSELLE	32	1
Résidence autonomie La Roseraie - NEVERS	75	
NIEVRE	75	1
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Capucines	42	
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Jonquilles	75	
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Promenades	94	
NORD	211	3
TOTAL RÉSIDENCES AUTONOMIE	527	10

NOS RÉSIDENCES SERVICES

	Résidences services en nombre de logements	Nombre de résidences
EHPA Villa Sainte Camille - THEOULE-SUR-MER	10	
ALPES-MARITIMES	10	1
Résidence services - FAMECK	12	
Résidence services - HETTANGE-GRANDE	4	
MOSELLE	16	2
Résidence services - DOUAI	12	
NORD	12	1
TOTAL RÉSIDENCES SERVICES	38	4

NOS ASSOCIATIONS D'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'associations
Un Toit 2 Générations	60	
MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE	60	1
Le Pari Solidaire	616	
ILE-DE-FRANCE	616	1
TOTAL ACTIVITÉS	676	2

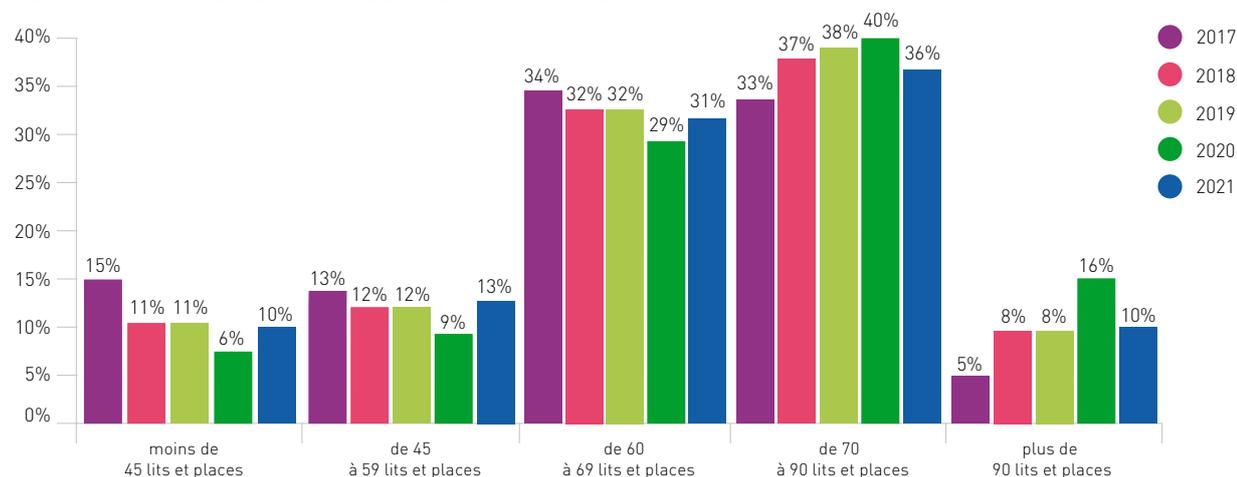
NOTRE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

	Capacité Totale en nombre de lits	Nombre d'établissements
FAM L'Orangerie - AMILLIS	26	1
SEINE-ET-MARNE	26	1
TOTAL FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ	26	1

CAPACITÉ TOTALE EN NOMBRE DE LITS ET PLACES EN EHPAD



RÉPARTITION DES EHPAD SELON LA CAPACITÉ



DÉVELOPPEMENT ET PROJETS 2021

La Résidence Autonomie La Vigne de Champ-Long à Vessey (07 Ardèche)



GUY FONTAINE

Directeur du Développement et de l'Innovation

Avec l'association le Groupe SOS Seniors, sanctuarisons une offre d'hébergement, d'accompagnement et de soin à but non-lucratif qui soit de qualité et accessible au plus grand nombre.

Le Groupe SOS Seniors est une association issue de la reprise de deux importantes associations en Lorraine : Alpha Santé et Hospitalor. Elle n'est pas une association Loi 1901 mais une association de Droit Local Mosellan : en 1901, l'Alsace et la Moselle n'étaient pas Françaises... L'association Groupe SOS Seniors est à but non-lucratif, non-fiscalisée et elle applique la Convention Collective 51 (dite « Convention FEHAP ») et de nombreux accords d'entreprise mieux-disant, le tout dans le cadre de l'habilitation à l'aide sociale. **Enfin, elle est reconnue d'utilité publique et inscrit son action dans le cadre de l'intérêt général.**

Aujourd'hui, l'association gère plus de 111 établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes, plus ou moins autonomes.

Ce développement s'explique classiquement par la création d'établissements en réponse à des appels à projet. Mais l'essentiel de la croissance externe résulte du savoir-faire de l'association dans le domaine des reprises par transfert de gestion, avec parfois des solutions complémentaires pour porter le financement de travaux de rénovations lourdes.

L'année 2021 a été ainsi marquée par une accélération des partenariats entre l'association et des Centres Hospitaliers ou des Centres Communaux d'Action Sociale cherchant un repreneur pour leurs établissements. L'activité traditionnelle de reprise d'établissements transférés par le secteur associatif s'est aussi poursuivie, tandis que des projets innovants ont émergé.

LES CENTRES HOSPITALIERS



EHPAD Les Monts du soir à Montbrison (42 Loire)

Bien que l'association ne soit pas un opérateur présent dans le Département de la Loire (Région Auvergne-Rhône Alpes), fin 2020, c'est l'offre présentée par le Groupe SOS Seniors, alliée à Enéal, que le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier du Forez à Montbrison choisissait par 8 voix sur 10 pour la reprise et la reconstruction de l'EHPAD « Les Monts du Soir » de 209 lits. Une opération de plus de 30 M€ avec un maintien de l'EHPAD en centre-ville selon le souhait du Collectif des Familles et un prix de journée contenu à 63 € après reconstruction.

Pour cette reprise, l'association Groupe SOS Seniors a proposé au Centre Hospitalier de consacrer un partenariat à long terme par la constitution d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, même si l'Autorisation EHPAD a été transférée à l'association selon le souhait du Centre Hospitalier.

La co-construction d'un GCSMS permet d'élaborer un cadre propice aux échanges partenariaux réguliers sur divers aspects de la gestion de l'équipement : transposition des contrats de travail et règlement de problématiques RH, organisation en amont de la filière d'admission, insertion dans la filière gériatologique et gériatrique locale, gestion des contrats fournisseurs etc.

En 2021, le calendrier ainsi présenté dans le dossier de réponse a été respecté, à 4 mois près :

- **Constitution d'un Comité de Pilotage et de Groupes de travail dès janvier 2021**
- **Constitution du GCSMS Centre Hospitalier du Forez/Groupe SOS Seniors en juin 2021**
- **Transfert d'Autorisation à l'association Groupe SOS Seniors au 1^{er} septembre 2021**

- **Finalisation du permis de construire fin 2021 pour dépôt début janvier 2022.**

Le Centre Hospitalier du Forez n'est pas un cas unique. L'association Groupe SOS Seniors a été sollicitée par plusieurs autres Centres Hospitaliers qui l'ont désignée lauréate de consultations identiques ou l'ont sollicité pour des consultations dont les résultats seront connus courant 2022.

L'association Groupe SOS Seniors développe donc une véritable expertise des partenariats public/privé pour les secteurs sanitaire/médico-social y compris pour des opérations lourdes de rénovation pouvant atteindre un montant de 30 M€ et ce, dans le cadre de l'habilitation à l'aide sociale, tout en contenant les impacts sur le prix de journée.

LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)



L'année 2021 a aussi été marquée par le développement des partenariats entre l'association Groupe SOS Seniors et les Centres Communaux d'Action Sociale.

Tout d'abord parce que l'association Groupe SOS Seniors n'est plus uniquement un gestionnaire d'EHPAD, mais aussi un gestionnaire de Résidences Autonomie.

Les Résidences Autonomie sont au nombre de 2.200 en France. Anciennement foyers-logements, elles ont été pour la plupart construites dans les années 1970/1990. Elles sont donc aujourd'hui vétustes, plus adaptées aux personnes à mobilité réduite, avec une typologie de logements qui ne correspond plus aux attentes des personnes âgées : celles-ci veulent désormais des T2 et non plus des studios, c'est-à-dire avec une chambre séparée et suffisamment de surface pour conserver une partie de leur mobilier, donc des repères-souvenirs. De plus, la génération du baby-boom arrive à l'âge de 75 ans sur cette décennie, ce qui, compte-tenu de l'espérance de vie homme/femme fait que l'on a de plus en plus de couples pour lesquels il faut une autre offre adéquate. Ajoutons à cela que le décret du 27 mai 2016 permet aussi l'accueil de jeunes, de personnes en situation de handicap et de personnes dépendantes : il faut pour ces nou-

veaux publics, des conditions de vie adaptées.

Nombre de CCAS, parfois découragés par la complexité réglementaire de la gestion d'un véritable établissement médico-social, parfois confrontés à un dialogue difficile avec le bailleur social propriétaire des murs pour financer une rénovation complète ou freiné par leur taux d'endettement quand c'est la ville qui est propriétaire, ils peuvent être tentés par le déclassement.

L'association Groupe SOS Seniors, à l'heure du défi du Grand Âge et du « virage domiciliaire », pense qu'il est dommage de fermer des Résidences Autonomie.

De plus en plus de CCAS prennent donc contact avec l'association pour évoquer le devenir de leurs Résidences Autonomie : opérations de rénovation plus ou moins lourdes s'accompagnant d'un transfert de gestion.



En 2021, plusieurs CCAS ont choisi de transférer leurs Résidences Autonomie à notre association :

L'association Groupe SOS Seniors est en cours d'instruction de reprise de plusieurs EHPAD et Résidences Autonomie actuellement gérés par des CCAS.

Au-delà de la rénovation du bâti, son savoir-faire s'étend à la reprise des personnels de la Fonction Publique Territoriale. Relevons ensemble le défi du Grand Âge en améliorant sans cesse la vie de nos aînés !



La Résidence Autonomie Les Tilleuls à Morhange (57 Moselle)

■ Le CCAS de Morhange en Moselle (Région Grand Est)

Reprise de la Résidence Autonomie « Les Tilleuls », de 45 logements et 50 places autorisées, en partenariat avec Enéal qui acquiert les murs et programme 3 phases de rénovation pour un montant total de 3,6 M€ HT. Transfert acté pour le 1^{er} semestre 2022 pour cet établissement qui se trouve à 150 mètres d'un EHPAD géré par l'association.

■ Le CCAS de Dabo en Moselle (Région Grand Est)

Première reprise d'une MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie, label de la MSA pour des Résidences Autonomie de moins de 25 logements, regroupées au sein de la FN-MARPA) de 24 T1 bis. Propriété du bailleur social départemental Moselis, la Mairie de Dabo préférerait confier la gestion de cet établissement livré flambant neuf en septembre 2021 à un gestionnaire spécialisé. Son choix s'est porté sur notre association gestionnaire d'un EHPAD à proximité. Transfert acté pour le 1^{er} semestre 2022 avec un projet d'extension.

Ainsi, au-delà de son savoir-faire initial en termes de reprises d'EHPAD, notre association a-t-elle décidé d'élargir aux Résidences Autonomie sa gamme d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes, dans une logique de parcours et de liberté de choix.



La Résidence Autonomie La Hoube (57 Moselle)

LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) (SUITE)



EHPAD Le pré de Champ-Long à Vessey (07 Ardèche)



La Résidence Autonomie La Vigne de Champ-Long à Vessey (07 Ardèche)



La Résidence Autonomie La Roseraie à Nevers (58 Nièvre)



EHPAD Daniel-Benoist à Nevers (58 Nièvre)

Cette nouvelle orientation s'est traduite par de nouveaux partenariats avec des CCAS désireux de transférer la gestion (et parfois la propriété) de leurs couples EHPAD/Résidence Autonomie.

C'est le cas des CCAS suivants :

■ Le CCAS de Nevers, dans la Nièvre (Région Bourgogne-Franche Comté)

En accord avec le conseil départemental de la Nièvre et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, la gestion de l'EHPAD Daniel Benoist de 81 places et ses 10 places en accueil de jour ainsi que la Résidence Autonomie La Roseraie de 75 studios a été cédée à Groupe SOS Seniors depuis le 1^{er} janvier 2022.

■ Le CCAS de Vessey, en Ardèche (Région Auvergne-Rhône Alpes)

En accord avec le conseil départemental de l'Ardèche et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la gestion de L'EHPAD Le Pré de Champ-Long construit autour d'une place donnant à l'établissement un caractère familial et convivial disposant de 52 places mais également la Résidence Autonomie La Vigne de Champ-Long de Vessey disposant de 28 studios de 22m² répartis sur 2 étages conçus pour répondre au mieux aux attentes des résidents. Le tout depuis janvier 2022 a été cédé à Groupe SOS Seniors.

LES ASSOCIATIONS



En 2021, l'association a poursuivi son activité traditionnelle de reprise d'établissements par cession ou adossement d'autres associations :

■ **A Damville, dans l'Eure (27), en Normandie**, l'Association des Maisons et Villages de Retraite de l'Eure (ASMAVIRE) a été fondée en 1961 par le Ministre Jean de Broglie. Elle gère une Résidence Autonomie, « Les Résidences de Damville », de 76 logements répartis dans 19 pavillons regroupant chacun 4 studios, avec un foyer collectif. En difficulté, l'Assemblée Générale a voté l'adossement de l'association à Groupe SOS Seniors au 1^{er} septembre 2021, avec le soutien du bailleur social Logement Familial de l'Eure (Groupe Action Logement), de la Commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton et du Conseil Départemental de l'Eure. La Résidence sera entièrement reconstruite avec une partie sous forme de pavillons T2 et une partie sous forme de collectifs avec T1bis et T2 : la Résidence pourra accueillir des jeunes, des personnes handicapées et

des personnes âgées dépendantes en plus des personnes âgées autonomes qu'elle accueillait jusqu'à présent. Si le nombre de logements diminue, le nombre de places autorisées augmentera avec les T2, passant de 76 à 98 places. Une pension de famille sera construite à proximité, ainsi que des logements sociaux fléchés personnes âgées, la Résidence accueillant un tiers lieu pour ce nouveau quartier. Le programme de rénovation s'élève à plus de 11 M€ HT.

■ **A Saint-Claud, en Charente (17)**, dans la Région Nouvelle Aquitaine, l'Association des Foyers de Province (AFP) a cédé à l'association la gestion de la Résidence Autonomie Roger Rémondet de 65 places sous forme de pavillons. Le transfert de gestion a été effectif au 1^{er} septembre 2021. Enéal a racheté les murs au bailleur social Logélia et a prévu un programme de travaux en deux tranches pour un montant total de 3,4 M€ HT.



La Résidence Autonomie Roger Rémondet (17 - Charente)

L'INNOVATION : LA RÉSIDENCE SENIORS OU INTERGÉNÉRATIONNELLE À VOCATION SOCIALE



A Saverne, dans le Bas-Rhin (67), Collectivité Européenne d'Alsace (Région Grand Est), l'association a poursuivi son partenariat avec Nexity Villages et le bailleur social Vilogia pour faire émerger des Résidences Seniors ou Intergénérationnelles à vocation sociale gérées par l'association. C'est ainsi que la première pierre de la Résidence de Saverne a été posée le 4 novembre 2021. La Résidence comptera 71 logements sociaux, du T1 bis au T5, dont 50 logements fléchés seniors et 21 logements familiaux avec locaux collectifs résidentiels et salariés en appui aux résidents. La livraison et l'ouverture sont prévus mi-2023.

Ainsi, en 2021, l'association Groupe SOS Seniors est devenue un nouvel opérateur dans le champ des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes dans les départements suivants :

Région Auvergne-Rhône Alpes :

- Ardèche
- Loire

Région Normandie :

- Eure

Tandis qu'elle a renforcé son implantation dans les départements suivants :

Bourgogne-Franche Comté :

- Nièvre

Nouvelle Aquitaine :

- Charente-Maritime

Grand Est :

- Moselle
- Alsace/Bas-Rhin

L'association Groupe SOS Seniors, spécialiste de la reprise d'établissements publics ou à but non-lucratif, n'a jamais ni cédé, ni repris, ni délocalisé volontairement un établissement repris.

L'ANNÉE 2021 AU SEIN DU GROUPE



UPE



GÉRALDINE
BUCCI

Directrice Communication

L'année 2020 s'est achevée, marquée par le coronavirus et ses désastres. L'année 2021, fut l'année de l'espoir avec la vaccination, si prometteuse. Nous permettra-t-elle de revenir

à une vie normale, de retrouver nos libertés d'agir, de circuler, de vivre ?

Ces 2 années nous ont amenés à réfléchir, à nous adapter et à trouver de nombreux moyens pour communiquer, informer, rassurer, argumenter malgré les incertitudes, les angoisses de l'inconnu. Nous avons fait le choix de lever ces incertitudes ou plutôt de renforcer les connaissances de notre public et du coup des nôtres. Ainsi avons-nous utilisé la pédagogie, la transparence, la répétitivité afin de lutter contre les mauvaises ou fausses informations et avons-nous donné à toute personne ouverte à la discussion et à l'écoute des informations fiables qui répondraient aux questionnements et amélioreraient ses connaissances.

Un vrai défi de communication en lien avec des experts

En expliquant régulièrement, de façon pédagogique, positive et claire, nous voulions répondre aux interrogations légitimes et effacer les appréhensions que nous pouvions partager parfois.

Flyers, schémas, courriers, mailings, webinaires, ateliers, témoignages sur les réseaux sociaux, écrits, en vidéo, en photo.... Tous les formats de communication ont été déployés avec des experts en première ligne ou en soutien du monde de la recherche et du médical afin que chacun (famille, résident, proche, salarié) individuellement puisse faire le bon choix de la vaccination ou pas.

Ces 2 années sont marquées par une implication et un engagement sans failles de nos équipes sur le terrain qui ont pris à cœur cette vaccination et qui ont permis de vacciner les personnes âgées de nos établissements mais aussi les riverains, les proches et bien entendu eux-mêmes. Le service communication est fier de leur donner la parole et de les valoriser dans leur quotidien.

Ces crises nous poussent à nous améliorer sans cesse, à nous inventer pour toujours offrir le meilleur et répondre au mieux aux besoins du vieillissement de la population.

Un enseignement : la vie continue !

Nombreux sont les projets et les développements qui sont déployés et qui faciliteront le **#bienvivre** dans nos établissements.

A nous de continuer à les valoriser.

Retour en images.

UNE CONSTANTE DYNAMIQUE CONTRE LA COVID-19



- Dès le 30 décembre 2020, avant même l'ouverture de la vaccination à grande échelle, un EHPAD était sélectionné en site-pilote, pour y vacciner nos résidents volontaires. Par la suite, la campagne de vaccination s'est immédiatement déployée dans nos établissements.



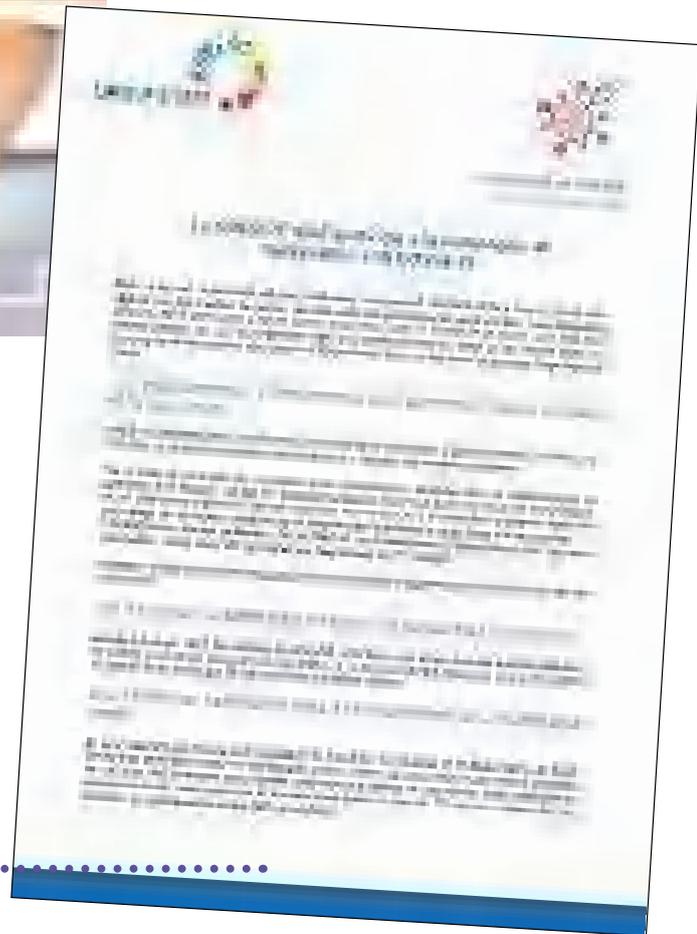
- La campagne **Fuck the virus** avait pour objectif de dénoncer les risques du virus de la Covid-19 de façon décalée et de soutenir ainsi la vaccination.



- Plus de 160 personnes de plus de 75 ans ont été vaccinées au sein de l'ehpad Michel Dinet à Villerupt samedi 13 mars. Une très bonne organisation avec des collaborateurs engagés. L'EHPAD s'est transformé en centre de vaccination pour les + 60 ans proches de l'établissement.



- A l'occasion de cet évènement en direct, nos collaborateurs ont pu faire un point sur la situation de l'épidémie en répondant aux diverses questions posées par les viewers. Un point important dans une période où la maladie relevait encore beaucoup de questions et moments de doute en lien direct ou indirect avec nos établissements.
(18 :18 sur la vaccination – 12/01)



ÉPIDÉMIOLOGIE ET SÉROLOGIE DE LA COVID-19

Thématiques abordées :

- Le mécanisme du vaccin
- Efficacité du vaccin
- Pourquoi un rappel et pour qui ?
- Quels risques liés à cette 3^{ème} injection ?
- Le rappel est-il obligatoire ?
- Faudra-t-il se faire vacciner tous les ans ?
- L'intérêt de poursuivre les gestes barrières même vacciné ?

Intervenantes :

- Dr. Christine Rouzioux
- Dr. Emmanuelle Deschamps
- Gisèle Lalevée

- Une visioconférence ayant eu lieu le 07 octobre 2021 en présence de Dr Christine Rouzioux, Dr Emmanuelle Deschamps et Gisèle Lalevée afin d'aborder les thématiques suivantes :
 - Le mécanisme du vaccin
 - Efficacité du vaccin
 - Pourquoi un rappel et pour qui ?
 - Quels risques liés à cette 3^{ème} injection ?
 - Le rappel est-il obligatoire ?
 - Faudra-t-il se faire vacciner tous les ans ?
 - L'intérêt de poursuivre les gestes barrières même vacciné ?



Inauguration EHPAD La Côte des Charmes à Manois en présence de Brigitte Bourguignon (10/09)

L'EHPAD La Côte des Charmes à Manois a été inauguré en présence de Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie.

Un EHPAD ouvert sur son territoire qui développe le bien chez soi et la médiation animale !



Lancement Chez Moi

Le Groupe SOS Seniors lance le projet « Chez Moi ». L'ambition est d'entendre et répondre au mieux aux enjeux sociétaux actuels et futurs : anticiper et innover afin de proposer une offre diversifiée et un accompagnement aux personnes de +60 ans en favorisant leur autonomie et leur choix de vie dans un cadre adapté et non médicalisé. Un habitat intergénérationnel ou dédié spécifiquement aux seniors, où il fait bon vivre et où l'on peut évoluer dans un univers adapté et confortable de 45 à 50m².

EHPAD Château du Poitou, Villevaudé

Pose du panneau de chantier (12/02)

Lancement des travaux du futur EHPAD de Villevaudé. L'EHPAD ouvrira en octobre 2022 et aura une capacité d'accueil de 77 places, dont 14 places dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées. Disposant d'un parc de 17 hectares, l'EHPAD offrira un environnement apaisant dans un écrin de verdure. Mon EHPAD, mon domicile, ferme pédagogique, liens intergénérationnels, maison médicale, résidence services... sont autant de projets qui accompagneront l'ouverture de cet établissement.



Pose de la 1^{ère} pierre (07/10)

Pose de la 1^{ère} pierre de l'EHPAD à Villevaudé proposant 77 logements avec pour projet d'implanter une ferme pédagogique et une micro-crèche.



NOS ANIMATIONS



Concours de masque pour carnaval (buzz sur les réseaux) + visite de Houcine de la star academy 2 suite à ce concours (17-26/02)

Les EHPAD de Groupe SOS Seniors ont participé à un défi, celui de déguiser un résident volontaire en customisant son masque. Les trois établissements comptabilisant le plus de votes remporteront le concours. Avec 5400 votes le classement est le suivant :

1^{ère} position : M.Charlot de l'Ehpad Les Tulipiers à Anzin (59)

2^{ème} position : Mme.Fraise de l'Ehpad Les Charmes à Morhange (57)

3^{ème} position : Mme.Printemps de l'Ehpad La Source Du Breuil à Sainte-Marie-Aux-Chênes (57)

A notre grande surprise, l'EHPAD Les Charmes de Morhange a eu le droit à la visite de Houcine, ancien candidat de la Star Academy 2 ! Il a flashé sur Mme. Fraise et a offert à l'ensemble des résidents un concert pendant le temps du goûter. Un très bon moment pour tous nos résidents !



Nos résidents fêtent également Halloween !

Nos résidents et salariés se sont préparés pour aller au bal des citrouilles !
Il y a de l'ambiance dans nos établissements.





Concours de la plus belle cheminée

Chaque saison ou chaque fête, nos résidents s'activent à la décoration de leur établissement. Qui dit hiver avec l'approche de Noël dit cheminée. De ce fait, un concours a eu lieu avec des votes ouverts à partir du 20 décembre. Ce concours est celui de la plus belle cheminée durant lequel nous avons vu de très belles réalisations !

- **1^{ère} position, avec 1069 votes :**
Ehpad La Forêt d'Hayange (57)
- **2^{ème} position, avec 892 votes :**
Ehpad La Kissel d'Hettange-Grande (57)
- **3^{ème} position, avec 751 votes :**
Ehpad Les Onze Villes de Rieulay (59)

Bravo à eux,

ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur belle réalisation !



Journée du livre

Pour la journée mondiale du livre nos résidents se sont pris pour la couverture de leur livre préféré, et c'est très réussi ! Bravo pour leur imagination !



Axel Clerget, champion du monde de judo à l'EHPAD Le Lien à Nogent

Ce n'est pas tous les jours que l'on accueille un champion! L'EHPAD Le Lien à Nogent a reçu la visite d'Axel Clerget, champion olympique de judo pour le plus grand bonheur de sa grand-mère, des salariés et de l'ensemble des résidents de l'EHPAD. Il en a profité pour remercier les résidents pour leur soutien pendant les jeux et les salariés pour tout le travail qu'ils font « *c'est vous qui devriez avoir des médailles* ». Un très beau moment, riche en émotion ! Merci Axel !



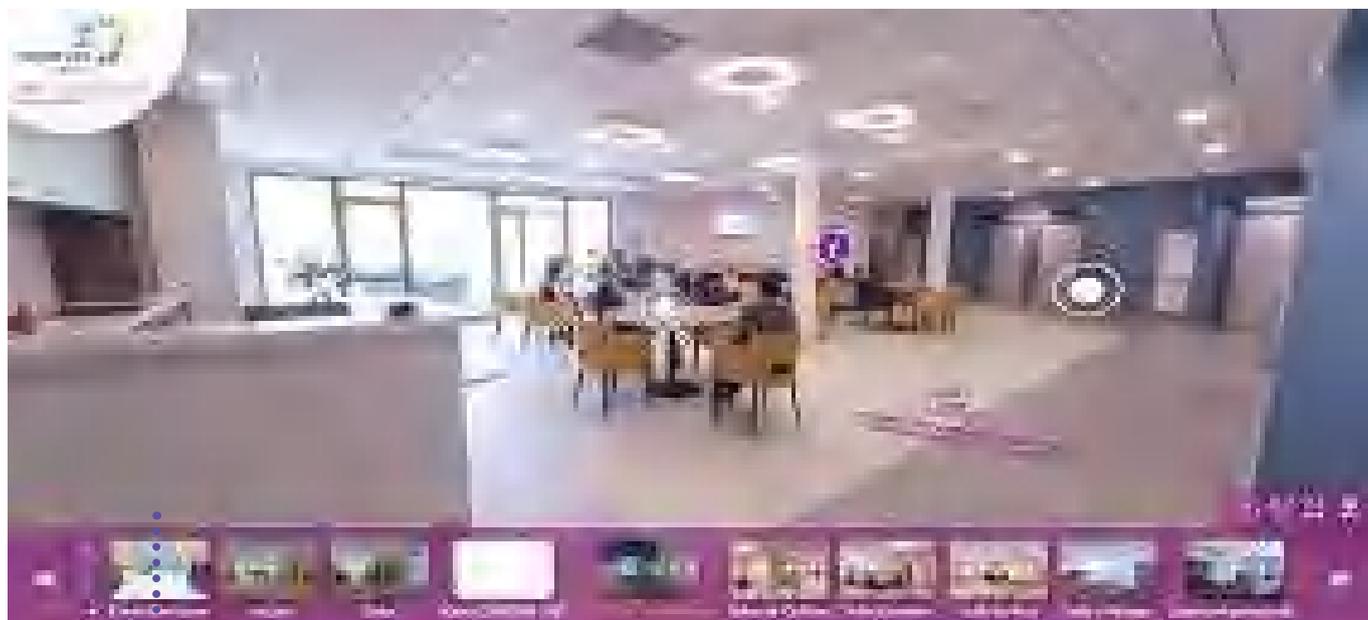
Octobre rose

L'ensemble des établissements de Groupe SOS Seniors soutiennent la lutte contre le cancer avec différents projets.



Des nouveautés concernant le site internet : www.groupesos-seniors.org

- Ce dernier est sans cesse retravaillé avec de nouvelles idées afin de rendre les visites des plus agréables et fluides possible.
- Mise en place des visites virtuelles sur les pages de nos établissements.



Lancement des vidéos visites virtuelles en 360°

Les visites virtuelles permettent de maintenir les visites dans nos établissements. Afin d'assurer la sécurité de tous, il est désormais possible d'effectuer une visite à travers un smartphone, tablette ou ordinateur tout en restant chez-soi. A découvrir sur les pages internet de nos établissements.



Les réseaux sociaux

Ils nous ont permis de maintenir et de partager le quotidien des résidents en mettant en avant les actualités, le quotidien, les activités lors de l'année.



EDITO

Mes équipes sont toujours présentes pour accompagner les résidents et offrir des solutions qui leur permettent de vivre mieux en étant aussi à l'écoute de ce que vous souhaitez recevoir dans cette Newsletter.

Malgré cette année difficile, cette pandémie nous a permis de travailler ensemble, nous avons tous fait de notre mieux pour offrir un accueil de qualité et garantir la sécurité de nos résidents.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus et encouragés ces derniers mois. Nous espérons que cette Newsletter de fin d'année vous apporte une agréable surprise.

Genevieve Buis

Directrice Communication GRC SPS & SOS Seniors

La Newsletter du Groupe SOS Seniors :

En 2021, 3 Newsletters ont vu le jour, pour ainsi consolider le lien et faire circuler l'information.

LES DIRECTEURS RÉGIO



De gauche à droite : Thomas RUBION - Nelly DEL PAPA - Aline VARACHE - Leila MULLER

ONNAUX



En 2021, une coordination et une structuration ont été impulsées par nos fonctions de Directeurs Régionaux, au travers de réunions entre le service des opérations et la Direction Régionale notamment. Nous avons continué à accompagner nos établissements dans la gestion de la crise COVID, sur des actions ponctuelles de vaccination, de mises en place et de suivi des recommandations des Autorités et préconisations de la cellule de crise de Groupe SOS Seniors. En outre du contexte de crise sanitaire, nous avons pu accompagner l'intégration de nouveaux établissements EHPAD et Résidence Autonomie dans les différents secteurs et continué notre développement.

Nous nous sommes attachés à fluidifier les process Groupe :

- Sur le **plan budgétaire** à travers la création d'un outil financier
- Sur **la gestion des risques** par la création d'un suivi individuel par établissement dans le logiciel qualité
- Sur la mise en œuvre **d'un audit multithématique**, afin d'évaluer les bonnes pratiques professionnelles et de les suivre sur le pilotage de leur plan d'action
- Sur la refonte du **process d'intégration des nouveaux directeurs**, notamment par la proposition de Tables Rondes et précisément sur les thèmes **d'Outils et Politique QSE** (Qualité, Sécurité, Environnement) et la **Promotion des Etablissements**

Thomas RUBION - DR Nord

Nelly DEL PAPA - DR Sud

Aline VARACHE - DR IDF - Centre

Leila MULLER - DR Moselle

“ FOCUS

L'année 2021 fut encore marquée par la crise sanitaire. Les premiers mois de l'année ont été consacrés, pour nos résidences autonomie et nos EHPAD, à l'organisation de la vaccination. Le premier EHPAD à la mettre en œuvre fut la résidence du Bois de Bléville, au Havre. Le directeur Philippe DOUIS, avait pris son poste depuis à peine 2 semaines. Nous avons vacciné les résidents et les salariés un dimanche, le 17 janvier 2021. Dans les semaines qui ont suivi, tous les résidents et salariés des EHPAD de Normandie et du Nord ont reçu leur première dose de vaccin. Un réel soulagement quand on connaît les ravages du COVID-19 dans certaines résidences. En tant que directeur régional, j'ai eu à cœur d'aider tous mes établissements dans leur quotidien et encore plus dans cette étape importante que fut la vaccination. Nous avons du user de persuasion auprès de nos autorités pour que l'on n'oublie pas les personnes âgées et les salariés des résidences autonomie. Je me suis efforcé d'accompagner les établissements, grâce à tous les services support du Groupe SOS SENIORS, vers un retour à une vie « normale », c'est-à-dire en rouvrant nos établissements aux familles et aux publics, car nous avons pu constater en ces temps d'isolement combien les liens affectifs sont vitaux pour nos résidents.

Thomas RUBION, DR Nord



LA DIRECTION DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES



UNE ANNÉE 2021 ENCORE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA PANDÉMIE

LOUISE
WOLF

Directrice Adjointe des opérations
et l'ensemble de son équipe

L'année 2021 étant toujours placée sous le signe de la pandémie de covid-19, les cellules de crise sont restées actives au siège comme en établissement.



La cellule de crise du siège a poursuivi les envois d'une note d'information spécifique à la thématique covid-19 dans le but de synthétiser et rendre accessible les recommandations ministérielles, celles des sociétés savantes et les consignes Groupe en découlant.

Cette note a à nouveau été complétée par des références et outils à destination des équipes de terrain pour leur utilisation au quotidien : **Incontournables Coronavirus**.

Objectif : Sécuriser les pratiques pour limiter la transmission du virus tout en veillant au bien être des résidents et des salariés.

Ceci ne représente ainsi pas moins de **116 envois** sur 2021.

Au sein des établissements, les **Conseils de la Vie Sociale (CVS)** ont été particulièrement sollicités durant l'année. Avec la volonté d'associer les résidents et leurs proches à la vie de la structure, toutes les mesures pouvant être jugées restrictives, leur ont été soumises afin qu'ils puissent donner leur avis et permettre un ajustement le cas échéant.

Les équipes ont renforcé une nouvelle fois leur mobilisation et ont continuellement réajusté leurs pratiques. Leur implication au quotidien a permis le maintien de la qualité de la prise en charge en cette période toujours difficile.

LA CRISE A POURTANT PRIS UN NOUVEAU TOURNANT GRÂCE À LA VACCINATION

Le déploiement des différentes campagnes de vaccination a été un **temps fort** pour les établissements. La sensibilisation, la mobilisation des équipes et l'organisation de différents espaces de vaccination ont permis de vacciner en un temps record plus de **90%** des résidents présents.

Grâce avant tout à leur engagement puis à la mise en place de l'obligation vaccinale, les professionnels ont aussi été vaccinés, créant en nos établissements, des **espaces de faible circulation du virus**. Le contrôle du passe sanitaire ayant été également rendu obligatoire dans les EHPAD pour les visiteurs et intervenants, la circulation du virus a progressivement reculé. La vie sociale a pu reprendre son

cours et les activités collectives ont à nouveau pu être organisées avec moins de contraintes.

Malheureusement, la circulation du virus ayant repris de plus belle en France durant l'année, nous n'avons pu échapper aux différentes vagues de contamination. Ces épisodes ont alors davantage mis à mal la logistique et l'organisation des ressources humaines que l'état de santé des personnes accompagnées. En effet, nous relevons aujourd'hui des formes très peu symptomatiques voire asymptomatiques; signe d'espoir pour le futur, à l'aube de la campagne de deuxième dose de rappel ...



UN CENTRE ÉPHÉMÈRE DE VACCINATION À VILLERUPT

Les résidents ayant pu bénéficier de la vaccination, les professionnels se sont portés volontaires pour apporter leur aide pour vacciner la population locale.

Groupe SOS Seniors participe à l'accélération de la campagne de vaccination et a répondu présent à la demande de l'ARS Grand Est pour ouvrir un centre éphémère. C'est ainsi que début mars, une antenne locale a été ouverte durant deux jours dans les locaux du PASA de l'EHPAD «Michel Dinet» de Villerupt (54).

Cette session, organisée en concertation avec le SDIS54, l'ARS délégation 54 et les communes du secteur, a permis la vaccination de près de 160 seniors.

Un grand bravo à nos équipes pour leur engagement au quotidien qui malgré la fatigue répondent présentes pour que chacun et chacune puissent retrouver rapidement leur liberté d'agir
#Jemefaisvacciner



UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE INÉBRANLABLE



Parce qu'il n'y a pas d'âge pour être solidaire, certains de nos EHPAD, avec l'aide de leurs résidents, ont proposé gratuitement des paniers repas pour les étudiants.



Ainsi, les étudiants ont pu réserver et venir chercher leur repas dans un établissement à proximité de leur école ou de leur lieu de vie.



TÉMOIGNAGE EMELINE, QUALITICIENNE AU SERVICE DES OPÉRATIONS



Pouvez-vous-nous parler de votre métier ?

✦ *J'occupe actuellement le poste de Qualificienne au Service des Opérations au siège de Groupe SOS Seniors. J'ai tout d'abord débuté par un poste en alternance avant la prise de mes fonctions à plein temps. Je suis chargée d'accompagner les démarches qualité pilotées par les établissements. Je suis également la référente pour notre logiciel Qualité Blue KanGo®. Ce logiciel nous propose une page blanche que nous pouvons personnaliser comme bon nous semble. Je suis souvent amenée à travailler en équipe avec mes collègues du service opérationnel afin d'y apporter un développement rapide et adapté à nos besoins. Ce logiciel est à disposition de l'ensemble des professionnels afin de les épauler dans leurs actions au quotidien.*

Vous êtes arrivée en alternance pendant la crise, un peu compliqué, non ?

✦ *Pas vraiment. Au contraire, s'agissant d'un grand groupe et suite aux adaptations des réglementations sanitaires en vigueur durant cette période, j'ai pu rencontrer les personnes progressivement et m'adapter aux tâches qui m'étaient confiées à mon rythme.*

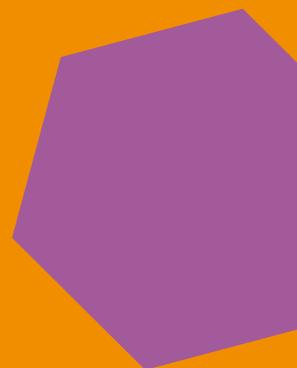
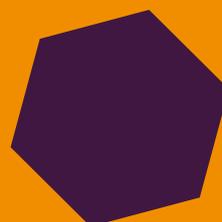
Pourquoi avoir choisi le Groupe SOS Seniors ?

✦ *Je voulais me rapprocher du monde des EHPAD, cela me tenait à cœur de pouvoir mettre mes compétences au service des personnes âgées.*

Quelles sont les grandes lignes sur lesquelles vous travaillez ?

✦ *Sur l'année 2021, le projet le plus marquant est la dématérialisation des audits avec un développement constant de Blue KanGo®.*

...cela me tenait
à cœur de pouvoir
mettre mes
compétences
au service des
personnes âgées.



L'AMÉLIORATION CONTINUE À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19

DES COMITÉS ET DES COMMISSIONS EN SOUTIEN DE L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Au sein de Groupe SOS Seniors, différents comités et commissions assurent un soutien aux établissements et font évoluer les pratiques et la documentation. Nombreux, ils accueillent différents professionnels volontaires des établissements et se réunissent régulièrement. En 2021, deux comités ont fait leur apparition : la pause éthique et le **club Blue KanGo®**.

La **pause éthique** consiste en échanges autour de thématiques pouvant amener à une réflexion éthique. Ces rassemblements, basés sur des situations rencontrées dans les établissements, réunissent les psychologues, les directeurs, les médecins coordonnateurs, les infirmiers et tous les salariés curieux d'échanger et de débattre sur ces sujets. Au total, entre **20 et 30 établissements** étaient présents à chacune des **7 pauses éthiques** réalisées en 2021. Une journée



éthique regroupant plusieurs sujets a même été mise en place afin de discuter autour de ces sujets dans un format différent.

Le **club Blue KanGo®** regroupe 17 membres afin d'échanger sur les utilisations et les améliorations du logiciel du même nom. Ces échanges ont – entre autres – permis le bon déroulement de la dématérialisation du circuit des investissements, ce qui a optimisé une partie du processus d'engagement des dépenses. Par ailleurs, on observe une nette amélioration des utilisations de Blue Kango® en 2021. Ainsi, plus de **600 personnes** supplémentaires ont eu accès au logiciel, et le nombre de connexions a augmenté de **37%**. De plus, on constate une meilleure prise en main du PAQ (Plan d'Actions de la Qualité) : en 2021, plus de **4 500 actions** ont été enregistrées dont près de 1 600 actions déjà réalisées, ce qui représente presque le double de l'année 2020. Un argument de plus en faveur du maintien des démarches d'amélioration continue malgré cette période de pandémie.

LE RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT PERPÉTUEL DES COMPÉTENCES POUR UNE PRISE EN CHARGE TOUJOURS PLUS ADAPTÉE

L'année 2021 a permis à de nombreuses rencontres d'avoir lieu. C'est dans ce contexte d'échanges que des **journées de rencontre par fonction (gouvernants, animateurs, etc.)** se sont déroulées.

Au cours de l'année, de nombreux supports ont été améliorés afin d'être le plus simple d'utilisation possible avec de nombreux outils clés-en-main. Ces journées par fonction ont donc permis – entre autres – d'échanger autour de ces outils et de sensibiliser les salariés à différentes thématiques. Par exemple, le guide technique, le registre de sécurité ou encore le carnet sanitaire ont été le fil conducteur des sujets abordés lors des rencontres des agents de maintenance des établissements. De la même manière, une réflexion autour de la prise en charge des résidents au sein des Unités de Vie Protégée (UVP) a été menée. C'est ainsi qu'un guide contenant des ressources ainsi qu'une campagne d'auto-évaluation des UVP ont été dé-

ployés sur le dernier trimestre 2021. 2022 sera donc placée sous le signe de la transformation positive de nos UVP.

Le souhait de Groupe SOS Seniors est de proposer un large choix de formations à ses collaborateurs.

Pour exemple, **une formation** a ainsi été proposée aux professionnels concernant la **place du jeu en UVP** et plus généralement auprès des personnes âgées présentant des troubles cognitifs.

Une formation innovante a été réalisée sur mesure avec la FM2J (Centre national de Formation aux Métiers du Jeu et Jouets). Compte tenu du contexte sanitaire, la formation s'est déroulée en visioconférence entrecoupée de devoirs à réaliser par les participants.

26 professionnels de 19 établissements ont été formés sur le dernier trimestre 2021.



Depuis la création du Kitchen Lab, centre de formation interne autour des sujets liés à la restauration, **18 formations** ont eu lieu auprès de plus de **150 cuisiniers, chefs de cuisine et agent de service**.

Ces formations portent sur de nombreux thèmes tels que la gestion d'une cuisine, l'hygiène et la sécurité alimentaire, la pâtisserie en EHPAD, le «manger main» ou encore les textures modifiées. Plus de **30 évènements** sont à venir au cours de l'année 2022, de quoi régaler les yeux et les papilles de nos résidents !

LES DÉMARCHES VERTUEUSES, SOCLE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE



1 CHIFFRE CLEF :
48 PROCÉDURES ET PROTOCOLES
ONT ÉTÉ ACTUALISÉS

De nombreux documents ont été actualisés et intégrés au logiciel qualité Blue KanGo®, ce qui constitue une réelle boîte à outils pour les professionnels.

Quelques nouveautés :

- La journée de pause éthique qui s'est déroulée en septembre 2021 a donné lieu à une **recommandation interne de bonnes pratiques professionnelles** au sujet du respect et de la protection de la vie intime et sexuelle des personnes accueillies.
- **La Politique Qualité**, transverse aux 3 secteurs du Groupe : Jeunesse, Solidarités et Seniors, a été actualisée en 2021 et définit les objectifs poursuivis se traduisant en principes d'actions au quotidien au profit de l'accompa-

gnement proposé pour les personnes accueillies et du bien-être des professionnels. Ces objectifs ne sont pas isolés et découlent des politiques passées afin de maintenir la dynamique d'amélioration continue.

- **Une bibliothèque d'activités** a été créée sur Blue KanGo®. Cette bibliothèque constitue des ressources clé en main à destination des animateurs. L'objectif est de proposer des animations variées, en ce sens, un planning d'animations est proposé chaque semestre. Ce calendrier se veut un guide inspirant et non exhaustif. Il permet à l'animateur de s'y référer pour l'élaboration de son planning mensuel, aux événements incontournables à organiser. À chaque semestre, sont suggérés des idées et outils d'animation clés en main.

INNOVATION DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR :

Sujet au cœur des préoccupations de Groupe SOS Seniors et malgré la pandémie, des innovations ont été expérimentées. C'est dans ce contexte que le **MEOPA** - acronyme signifiant Mélange Equimolaire Oxygène et Protoxyde d'Azote - a été déployé. Aussi appelé gaz hilarant, ce dispositif est utilisé comme anesthésiant lors d'actes pouvant être douloureux sur une courte période. Il est notamment utilisé lors de changement de pansements douloureux, de la réalisation de toilettes ou encore de rééducation.

PHILOSOPHIE HUMANITUDE & MONTESSORI

Ces philosophies du soin rejoignent les démarches de bientraitance adoptées chez Groupe SOS Seniors. La crise n'a pas arrêté ces démarches et les équipes sont aujourd'hui toujours engagées et bénéficient à nouveau de formations. Un partage d'expérience est réalisé lors de séminaires et tables rondes.

5 ÉTABLISSEMENTS
ENGAGÉS MONTESSORI
7 ÉTABLISSEMENTS
ENGAGÉS HUMANITUDE

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE : UNE RECOMMANDATION INTERNE DE BONNES PRATIQUES

Chez Groupe SOS Seniors, la bientraitance est une démarche transversale qui inclue tous les professionnels des établissements, les résidents ainsi que leur entourage.

Des formations à la bientraitance sont prévues chaque année aussi bien par des prestataires extérieurs qu'en interne via les membres du siège ou les encadrants des établissements. En 2021, peuvent notamment être citées **6 sessions** réalisées par les coordinatrices de soins du siège afin de sensibiliser les équipes pluridisciplinaires de différents établissements. Des outils ont été mis à disposition de tous les professionnels (recommandation interne, auto-évaluation, support de formation..)

En 2022, ces outils seront à nouveau promus et cette démarche annuelle réentrepris entre mars et mai.



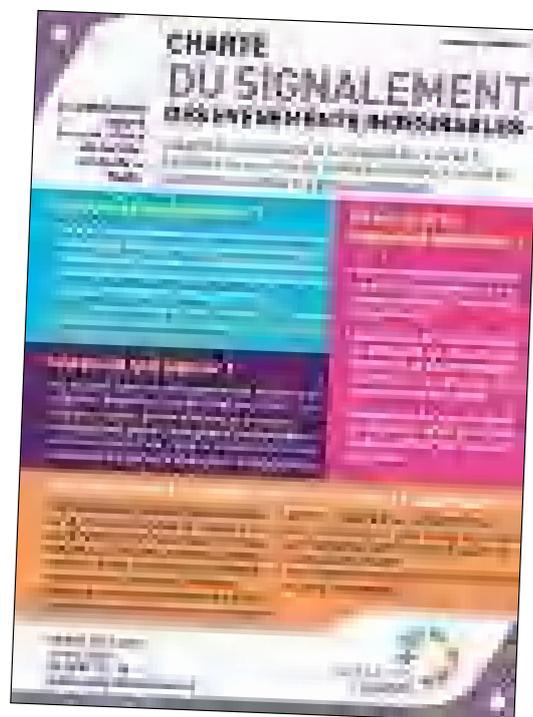
LA GESTION DES RISQUES COMME OUTIL DE PROMOTION DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Un événement indésirable (EI) est un événement perturbant le bon fonctionnement de l'établissement. Il peut être grave (EIG) si ses conséquences sont néfastes pour un résident, un professionnel, ou un visiteur. Un EIG provient principalement de plusieurs événements indésirables en chaîne : **signaler ces événements et mettre en œuvre des actions d'amélioration permettent d'enrayer ce processus.**

En 2021, plus de **1 300 événements** indésirables ont été déclarés, ce qui témoigne de l'engagement

des salariés dans cette démarche d'amélioration des pratiques. Chacun, quelle que soit sa fonction dans l'établissement, participe à cette démarche et on constate de jour en jour une mobilisation toujours plus forte de ces salariés.

Pour favoriser cette culture de déclaration, des interventions sont proposées aux établissements afin de sensibiliser leurs équipes. Ces **formations**, débutées en fin 2021, vont être poursuivies en 2022 afin de toucher un maximum de professionnels et sans cesse améliorer nos pratiques.



Malgré les différentes vagues de covid-19, les audits internes, les contrôles des autorités, les évaluations et les visites des différents membres du siège ont été maintenues.

Ce ne sont ainsi pas moins de **243 visites** qui se sont déroulées en 2021 et parmi eux **149 audits** de différentes thématiques (Technique, Sécurité du médicament mais aussi Pratiques Covid-19, Qualité des repas...) Placés sous le signe de l'accompagnement, ces **audits** permettent aux équipes d'identifier leurs points

forts et leurs axes de progrès. Ces fragilités font l'objet d'actions d'amélioration inscrites au PAQ et suivies.

Dans une approche constructive et de partage d'expérience, ces audits internes sont menés par des référents métiers du siège ou des directeurs volontaires. Ils permettent un double bénéfice aussi bien pour l'auditeur que pour l'audité.

Ainsi, plus de 20 directeurs sont aujourd'hui formés et volontaires pour auditer d'autres établissements de Groupe SOS Seniors.

En collaboration avec le service technique,

27 établissements ont fait l'objet d'une commission de sécurité au cours de l'année 2021. Ces commissions ont pour objectif de veiller à la conformité des bâtiments en matière de sécurité incendie, de sécurité des infrastructures, d'accessibilité aux personnes handicapées, etc.

Dès les premiers signes de l'apaisement de l'épidémie, c'est sur la sécurisation du circuit des médicaments que s'est focalisée l'attention du personnel soignant. Les audits ont rapidement été repris après une

mise à jour de la grille. Ainsi, plus de **50 audits** ont été réalisés et de nombreuses actions ont été mises en place afin de sécuriser encore davantage le circuit du médicament. Ces actions vont être suivies sur l'année 2022 et la grille d'audit reste disponible en auto-évaluation pour permettre aux établissements de prendre conscience de leurs forces et de leurs perspectives d'amélioration.

UNE VIE SOCIALE RICHE ET DIVERSIFIÉE GRÂCE À L'IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS

INNOVATION



La vie sociale est un sujet au cœur des préoccupations de Groupe SOS Seniors. Ainsi, nous souhaitons disposer d'équipements innovants en faveur des résidents, familles et personnels dans un contexte post COVID où les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues incontournables.

Ainsi, un outil numérique innovant en faveur des résidents, familles et personnels a été déployé en 2021 : la borne **A2 Display**®.

Cette borne est une aide à la communication et permet la réalisation de visioconférences de manière instantanée et en

taille réelle, la valorisation des animations avec publication des photos et vidéos réalisées dans l'établissement et une centralisation des informations. Ce dispositif permet également de proposer des animations diverses pour les résidents.

Le contenu est facilement paramétrable par l'établissement et offre donc la possibilité de personnaliser à tout moment les contenus de la borne au plus près des envies des résidents. Les applications et les usages sont ainsi évolutifs, ajustables et définis avec et pour les résidents.



DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Un partenariat a été réalisé avec l'Orchestre national de Metz. Des concerts ont été organisés au sein de nos établissements.

5 spectacles ont été très appréciés par les résidents. Si la musique fait partie des activités proposées régulièrement dans nos établissements, ces concerts relèvent d'un caractère extraordinaire et exceptionnel en raison de leur qualité et de leur originalité.



CHALLENGE & CONCOURS

Concours MDRS

8 établissements de Groupe SOS Seniors ont participé au concours MDRS. L'objectif de ce concours est de valoriser les établissements pour seniors et de faire évoluer le regard du grand public. Les participants au concours sont rassemblés autour de projets riches, divertissants et créateurs de liens, qui ont pour vocation d'égayer et de dynamiser le quotidien de tous mais surtout, celui des résidents.

Deux projets ont été retenus :



L'Ehpad La Clairière à Mont-St-Martin pour son action Miam, catégorie seniors engagés

L'Ehpad Les Noisetiers à Mandres sur Vair pour sa fresque murale, catégorie culture événement.

DÉFI



A l'occasion de la journée du livre, 7 établissements ont participé au défi : détourner des couvertures de livre avec la complicité des résidents.

PRIX MSA



L'EHPAD « La Côte des Charmes » à Manois remporte le prix MSA Agir avec les aînés. Ce prix consiste à développer l'accueil d'animaux à l'EHPAD pour agir sur la santé globale des résidents et les rendre acteurs d'un cadre de vie choisi en cohérence avec leur histoire de vie en milieu rural.



TÉMOIGNAGE SOPHIE, COORDINATRICE ANIMATION ET VIE SOCIALE DANS LE SERVICE DES OPÉRATIONS



Mon rôle est de soutenir tous les établissements sur la question de l'animation et de la vie sociale.

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

➤ Rattachée au service des opérations, mon rôle est de soutenir tous les établissements sur la question de l'animation et de la vie sociale. C'est un accompagnement global pour lequel j'œuvre à proposer des ressources, outils, projets, idées, solutions, partenariats etc. de nature à dynamiser la vie sociale des établissements et guider tout particulièrement les animateurs et animatrices. Il y a aussi un enjeu à valoriser les initiatives des établissements en interne comme en externe.

Vous êtes arrivée pendant la crise, un peu compliqué, non ?

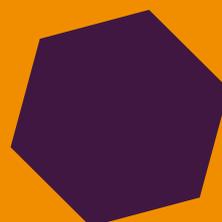
➤ Je suis arrivée début mai 2020 en fin de première vague. J'ai malgré tout pu aller rapidement à la rencontre des établissements et des équipes. C'était complexe mais j'étais attendue et déterminée à m'investir pleinement. Sans compter que cette complexité était finalement bien minime en comparaison du vécu si difficile et douloureux des résidents et des professionnels en première ligne.

Avez-vous constaté un changement dans l'accompagnement des personnes âgées post-Covid19 ?

➤ Après une période fortement contrainte dans les pratiques en matière d'animation et de vie sociale, la reprise a été difficile. Mais les professionnels ont fait preuve d'adaptation et de détermination pour redonner envie aux résidents de s'investir, de participer aux animations et de renouer pleinement avec la vie sociale. C'est désormais mission accomplie et les établissements organisent actuellement beaucoup de festivités, de sorties (parfois même des séjours de vacances) et réinvestissent pleinement les partenariats notamment intergénérationnels pour le plus grand bonheur des résidents et de leurs proches.

Un enjeu particulier pour 2022 ?

➤ Impulsé en 2021, le déploiement du Guide UVP (Unité de Vie Protégée) est un enjeu prioritaire. Par la définition d'un socle de principes, il a pour objectif de transformer nos pratiques par des modifications importantes nécessitant parfois le dépassement de contraintes techniques, logistiques et organisationnelles en faveur du bien-être des résidents. De l'aménagement des espaces aux activités en passant par les repas, les soins et la place des différents acteurs, tout est revu pour réinventer ces unités en lieux de vie authentiques dans lesquels tout résident souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés puisse se sentir bien, avoir des repères et s'investir car il y reconnaît un univers domestique, familial et sécurisant.



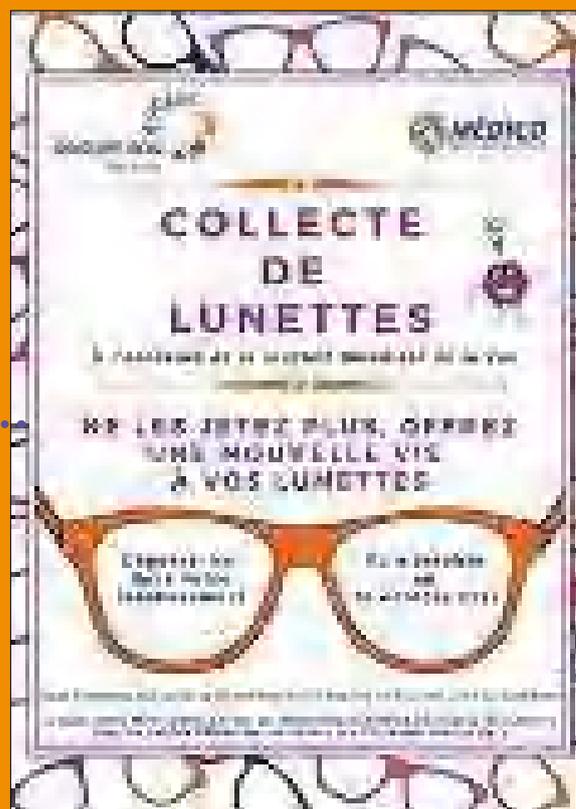
NOUS SOMMES ENGAGÉS À MENER DES ACTIONS SOLIDAIRES, PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS ONT MARQUÉ CETTE ANNÉE 2021



A l'occasion d'Octobre Rose, une dizaine d'établissement se sont mobilisés pour confectionner des rubans roses pour l'Institut Curie. Certains EHPAD ont pu en confectionner plus de 600 !



27 établissements ont été engagés, **2788** paires de lunettes ont été collectées au profit de Medico LCF (Médico Lions Club). Les résidents ont également confectionné les boîtes de collecte.



2021, SYNONYME DE REPRISE DES DÉMARCHES & PROJETS

Malgré la sollicitation constante des équipes autour de sujets liés à la covid-19, certains projets ont pu voir le jour ou trouver un nouveau souffle.

FAISONS DE L'EHPAD UN PROLONGEMENT DU DOMICILE



Groupe SOS Seniors a développé une philosophie nommée «*Mon EHPAD Mon Domicile*». Cette philosophie vise à identifier l'EHPAD non pas comme un hôtel ni un hôpital mais bien une résidence domiciliaire dans laquelle se côtoient les résidents, les aidants familiaux et les professionnels, qui ont tous une place et un rôle à occuper.

Chaque EHPAD aspire à devenir un espace de bien-être dans lequel les résidents se sentent chez eux. Avec la parution fin 2021 de la nouvelle trame de projet d'établissement, réelle colonne vertébrale de l'accompagnement des résidents, cette philosophie devient celle à adopter dans tous les EHPAD du Groupe d'ici 2027.

PARTICIPONS AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TERRITORIALE DE MAINTIEN À DOMICILE GRÂCE À SENIORS CONNECT



Dans 4 EHPAD, Seniors Connect, service de lien social et d'accompagnement à destination des personnes âgées vivant à domicile et de leurs aidants, est déployé. Seniors Connect propose ainsi des prestations d'accompagnement individualisées auprès de ses bénéficiaires et de leurs aidants mettant en valeur les activités proposées par les partenaires ou au sein de l'EHPAD.

L'EHPAD doit être pensé comme un lieu ouvert sur l'extérieur, au service du territoire et du domicile. Ce faisant, il développe une offre globale de prise en charge des personnes âgées articulant accueil en établissement et maintien à

domicile. L'EHPAD, en tant que plateforme de ressources et spécialiste de l'accompagnement de personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, doit agir comme chef de file du maintien à domicile, à l'échelle de son bassin de vie.

La fin de l'année 2021 a été placée sous le signe de l'harmonisation des processus de ces 4 sites (documents communs, mode opératoire, politique et promotion). Place désormais au développement du dispositif à plus large échelle !

VALORISONS NOS MÉTIERS

L'attractivité de nos métiers passe aussi par leur découverte !

Retour sur un projet mené en partenariat avec l'équipe pédagogique du lycée hôtelier Raymond Mondon de Metz. Au travers de discussions autour d'une table avec les élèves de terminale et BTS puis d'exercices pratiques, René Schneider, chef de cuisine, entouré de la diététicienne coordinatrice restauration et de la directrice adjointe des opérations, ont fait découvrir **le métier de Chef de cuisine en EHPAD aux nouvelles générations !**

Un partenariat riche de sens pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. A reproduire désormais dans d'autres territoires.



LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FILIGRANE DE TOUTES NOS ACTIONS

2021 est aussi synonyme de parution du rapport Développement Durable du Groupe SOS. Pour s'inscrire dans son sillage, les différentes actions du Groupe SOS Seniors s'inscrivent dans les différents axes de ce rapport et selon les ODD (Objectifs Développement Durable).



CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

77 établissements disposent d'un contrat de performance énergétique. Leurs ressources énergétiques et leur consommation sont contrôlées et des actions pour optimiser leur maîtrise sont mises en place.

Plus de **2 000 000 €** ont été investis dans des travaux visant

à améliorer la performance énergétique des établissements. Les travaux et les actions de sensibilisation ont porté leurs fruits car pour 15 établissements identifiés comme ayant besoin d'un suivi renforcé pour leur consommation d'eau en 2020, seule **la moitié** nécessite encore ce soutien.

PRODUITS D'ENTRETIEN : UN AVENIR PLUS «VERT»



Plusieurs études ont été réalisées afin de réduire considérablement l'utilisation des produits chimiques dans l'hygiène des locaux de nos établissements.

Dans une optique **0 chimie**, un **nouveau produit désinfectant** a été testé à l'EHPAD «Les Cerisiers» de Forbach (57). Ce dernier reste ac-

tif pendant 30 jours sur la surface désinfectée. Il est également moins irritant ; bénéfique pour les résidents comme pour les salariés. Les essais sont concluants et vont se poursuivre sur l'année 2022.

Avec le même objectif, l'EHPAD «La Côte des Charmes» à Manois (52) a pu tester une **autolaveuse** qui a la particularité de posséder une cartouche modifiant la propriété de l'eau remplaçant les produits chimiques.



VALORISATION DES MASQUES

La Direction Générale du Groupe SOS Seniors a mis en place un **dispositif de collecte de masques usagés** dans ses locaux situés à Metz.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Groupe de réduire son empreinte environnementale et trouver une solution pour revaloriser les masques chirurgicaux usagés.

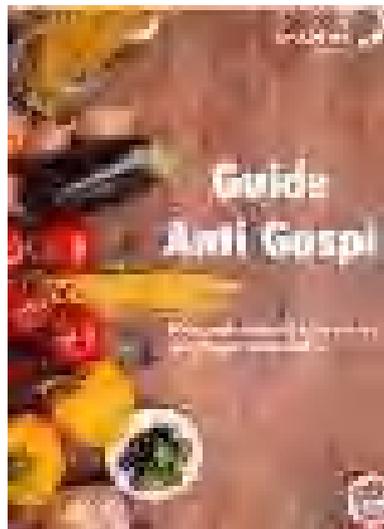
Cette opération est rendue possible grâce à l'association **Echogestes**, implantée en Meurthe et Moselle.

Ces masques trouvent aujourd'hui une seconde vie en étant transformés en toupie ou en règle lors d'ateliers auprès du jeune public (scolaires, MJC, ...).

La filière se structure et devrait permettre à terme, avec l'appui d'entreprises lorraines de plasturgie, de générer une nouvelle matière première.

Cette expérimentation réussie nous permet d'envisager d'éventuels nouveaux lieux de collecte si le port du masque se poursuit en 2022.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE : DÉPLOIEMENT DE LA MALLETTE ANTI-GASPI



La bonne gestion de l'approvisionnement est une composante fondamentale de l'activité de la cuisine. Lorsqu'elle est performante, elle permet une meilleure maîtrise de la production et de la qualité des denrées, des stocks et donc par extension du gaspillage alimentaire.

En y ajoutant la qualité du service et la prise en compte des attentes des résidents, Groupe SOS Seniors a construit une démarche complète et globale de lutte contre le gaspillage alimentaire comprenant outils et astuces : **la mallette anti gaspi**.

21 établissements se sont engagés dans la démarche en 2021 et le déploiement se poursuivra sur l'année 2022. Les résidents participent également à ce projet en confectionnant des recettes spéciales zéro gaspillage.

MALGRÉ L'ANNÉE AGITÉE ET LA SOLLICITATION DES PROFESSIONNELS AUTOUR DE SUJETS LIÉS À LA COVID-19, D'AUTRES PROJETS ONT PU CONSIDÉRABLEMENT AVANCER

Les logiciels d'approvisionnement Optim' Appro® et E-equilibre® sont désormais déployés et **17** nouveaux sites se sont vus dotés d'un de ces logiciels en 2021.

Le Groupe SOS Seniors s'engage à respecter la loi Egalim et se donne donc pour objectif à janvier 2022 d'intégrer

à la restauration de ses établissements **50%** de produits dits durables (produits locaux, bio, poisson certifiés MSC, produits issus du commerce équitable) dont **20%** de produits bio.

En 2021, ce ne sont pas moins de **46,1%** d'achats dits responsables à l'échelle du secteur, un résultat plus qu'encourageant !

--> **Objectifs pour l'année 2022 :** poursuivre la démarche pour augmenter la part d'achats responsables et issus de l'agriculture biologique et maîtriser la gestion des pertes avec le déploiement de la démarche anti-gaspillage alimentaire.

Et demain ?

Cette année 2021 devait nous permettre le retour à une vie plus douce et plus sereine. Elle se veut finalement, malgré la vaccination, encore marquée par la pandémie. Dans cette phase tourmentée, chacun, professionnel, proche, bénévole & partenaire, est resté mobilisé pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Nous tenons à nouveau à les remercier et souhaitons que l'année 2022 puisse être placée sous le signe de sourires sans masque, d'interactions sans distance sociale.

Un retour à un quotidien apaisé, à un futur dans lequel se projeter.



TÉMOIGNAGES DALILA ET GHISLAINE

EHPAD LES COQUELICOTS – TALANGE (57)



Quels sont vos métiers ?

☛ **Dalila :** Je suis la directrice de l'EHPAD Les Coquelicots, établissement où j'ai pu suivre les travaux jusqu'à l'ouverture de ce dernier en 2017. Mon rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'EHPAD tout en veillant au bien-être des résidents et des collaborateurs.

☛ **Ghislaine :** J'ai rejoint l'EHPAD Les Coquelicots il y a plus de deux ans en tant que ASL (Agent des services logistiques) à la suite d'une reconversion professionnelle. Mes tâches sont variées, elles passent par la participation à la distribution des repas, l'accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne et bien d'autres

actions en rapport avec le bien-être des résidents et de leurs familles.

Pouvez-vous nous expliquer le ou les projet(s) actuellement en cours au sein de l'établissement ?

☛ **Dalila :** Le virus de la Covid-19 a joué un rôle important dans l'aboutissement de ce projet. En effet, afin de maintenir au mieux les visites des familles, comme dans beaucoup d'établissements, des pièces ont dû être dédiées afin d'assurer un isolement lors des visites tout en maintenant la sécurité des résidents. De ce fait, Ghislaine m'a proposé diverses

idées notamment la création d'espaces chaleureux pour le bien des résidents et des familles. Soucieuse de l'harmonie que peut dégager un établissement, je lui ai laissé carte blanche pour l'aménagement de cette pièce. Il s'avère que Ghislaine est issue du domaine commercial avec de fortes compétences dans le domaine de la décoration.

☛ **Ghislaine :** En effet, j'ai effectué auparavant un diplôme d'étalagiste décoratrice spécialisé merchandising où mon rôle était de réaliser des étalages pour les vitrines de magasins, des rayons, afin de séduire les passants et de leur donner envie d'entrer, d'acheter, un domaine dans lequel j'ai pu travailler plus de 30

ans. Avec Dalila nous avons eu un véritable « coup de foudre professionnel », j'ai de suite su que je voulais travailler pour son établissement et il s'avère que nous nous sommes trouvés une passion commune ; celle de la décoration.

☛ **Dalila :** Il s'agit en réalité non pas d'un travail en binôme mais en trio avec Arthur agent d'entretien qui participe également activement dans l'aboutissement des projets. Depuis, plusieurs espaces ont pu être retravaillés tels que l'espace-repas, la bibliothèque, l'unité de vie protégée, le salon de coiffure, le jardin, avec de nouveaux projets d'espaces à venir dans les prochaines semaines, prochains mois, nous manquons pour le moment de fonds pour aller plus rapidement dans les démarches entreprises mais notre motivation est toujours présente.

Que pensent les résidents et leurs familles de vos projets pour l'établissement ?

☛ Les familles sont heureuses de l'investissement à l'intention des résidents. Les résidents quant à eux, sont satisfaits des espaces qui sont mis à leur disposition car c'est avant tout pour leur bien-être que nous faisons cela. Nous leur demandons également leur avis afin de nous adapter au mieux à leurs besoins quand cela est possible. Je pense qu'il est également important de mettre à disposition de bonnes conditions de travail dans un lieu motivant et convivial pour nos collaborateurs afin qu'ils se sentent épanouis sur leur lieu de travail.

Un projet en particulier qui vous tient à cœur ?

☛ **Dalila :** Il y a quelques mois de cela, nous avons mis en place un espace nommé « la boutique » où une à deux fois par semaine un artisan local venait s'installer

et promouvoir ses produits artisanaux mais nous avons dû prématurément mettre fin à cela en raison des coûts engendrés. J'aimerais relancer ce type d'activité car cela animait notre établissement, les résidents étaient heureux d'avoir un tel service à disposition et nous faisons fonctionner les commerçants locaux. En dehors de ce projet particulier, il y a bien sûr la continuité de nos rénovations qui vont être effectuées dans les mois à venir avec l'aide de Ghislaine et Arthur.

Comment la crise du covid-19 a été gérée dans votre établissement ?

☛ **Dalila et Ghislaine :** Nous avons très bien géré la crise. En effet, nous avons maintenu les activités et les journées à thèmes afin de renforcer l'activité en interne et occuper les résidents. De plus un usage de tablettes connectées a pu être accessible pour les résidents afin de maintenir le contact visuel avec leurs familles.



LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE





OLIVIER BELLO

Directeur SI

La direction des systèmes d'informations du Groupe SOS Seniors a la particularité d'être structurée sous forme d'une filiale, SIGMA technologie.

Cette Entreprise au Service du Numérique (E.S.N.), interne au Groupe SOS est prestataire de service pour 2 secteurs du Groupe SOS (Seniors et Santé).

Elle a pour principal objectif d'aligner le système d'information à la stratégie de la direction générale en lien direct et avec l'appui technique d'une D.S.I. Groupe.

Cette nouvelle démarche (en cours de construction pour l'ensemble des activités du Groupe SOS) a pour objectif de mutualiser les moyens humains et techniques pour l'ensemble du Groupe, tout en conservant une déclinaison plus spécifique pour les besoins du Groupe SOS Seniors (outils et environnement spécifiques liés à l'activité de ce secteur).

Comme chaque année, nous avons donc déployé les choix stratégiques décidés en collaboration avec la direction générale du Groupe, en prenant en compte les besoins utilisateurs et en respectant les budgets validés par la direction financière.

En parallèle des projets, l'équipe informatique gère aussi l'exploitation et la maintenance des matériels et logiciels informatiques utilisés par les établissements du secteur Seniors avec un effectif dédié de 6 ETP + 2 Alternants.

Voici en quelques lignes les réalisations informatiques effectuées courant 2021 pour le Groupe SOS Seniors. Il faut préciser que la situation sanitaire liée à la COVID-19 a de nouveau impacté la nature des projets prévus initialement, ce qui nous a obligé à être agiles, réactifs, en différant certaines évolutions prévues pour prioriser des actions comme la mise en place d'outils informatiques pour le suivi de la vaccination.

L'année 2021
au sein
du Groupe



FLASH SUR LA SÉCURITÉ



Il y a encore peu de temps, seuls quelques ordinateurs partageaient et échangeaient des informations entre eux et aujourd'hui, une multitude d'appareils (dispositifs médicaux, téléphones, ascenseurs, capteurs divers et variés...) demandent à être connectés pour partager de l'information. Ces systèmes discutent entre eux sur les réseaux internes de nos EHPAD (filaire, Wi-Fi, Bluetooth...) et externes au Groupe SOS Seniors (internet, mails sécurisés ou mail classiques, DMP, résultats de laboratoire...).

Un des objectifs principaux de la D.S.I est de permettre d'interconnecter tout ce qui peut aider à encourager le progrès dans la prise en charge de nos aînés.

Mais la facilité avec laquelle ces appareils discutent entre eux à un prix : la SÉCURITÉ.

En effet, un dispositif informatique malveillant est capable d'envoyer des

instructions à un autre dispositif informatique pour le contrôler, l'altérer, voler et détruire les données qu'il contient. On ne viendra jamais à bout de toutes ces vulnérabilités, le principe même du réseau étant de permettre la circulation de l'information pour mieux prendre en charge les besoins en soins de nos anciens, pour leur permettre de communiquer plus facilement avec leurs familles lors de confinements ou pour simplement permettre certaines libertés d'échange. Mais qui dit « libre » !!!

Malheureusement, depuis plusieurs années, des milliards d'informations personnelles ont été dérobées dans les fuites de données de grandes entreprises. Dans la santé, le nombre de failles ayant engendré des vols de dossiers médicaux a explosé ces 2 dernières années.

Alors comment pallier ces risques nombreux ?

Imaginons un moment ce que serait un réseau parfaitement sécurisé par des moyens techniques très sophistiqués :

- Les utilisateurs ne pourraient ni télécharger, ni installer quoi que ce soit sur leurs ordinateurs...

- Le trafic internet serait surveillé et systématiquement bloqué en réduisant à presque rien le nombre de sites que l'on pourrait visiter...

- Pour vous connecter à une application, il faudra mémoriser un mot de passe de 100 caractères à renouveler chaque semaine et fournir un échantillon d'ADN valide...

- Les serveurs qui détiendraient les données seraient à l'abri dans des

forteresses lourdement armées...sur la lune !!!

Et même avec toutes ces défenses en place, des petits malins de la cybercriminalité finiraient tout de même par trouver un moyen d'entrer...

La bonne nouvelle, c'est que même avec nos réseaux pleins de défauts, il y a des choses simples que nous devons faire pour se protéger et que la D.S.I. opère

Aujourd'hui et bien plus demain, la totalité des personnes en charge des systèmes d'informations dédie une part importante de leur temps de travail à rendre nos réseaux plus sûrs.

Les environnements informatiques quels qu'ils soient (santés, bancaires, administrations, gouvernements) ont peut-être été bâtis sur des techniques instables et peu fiables d'un point de vue sécurité. Mais ils sont basés sur le fondement de l'innovation et du libre-échange sans précédent.

C'est donc aux équipes informatiques du Groupe SOS qu'appartient la tâche de le rendre vivable, sécurisé et fiable malgré ses défauts et ses vulnérabilités.

Nous sortons tout doucement d'une période hallucinante, riche et intense. Certains diraient quantique...

Il faut donc continuer à déployer largement le numérique tout en garantissant un S.I. sécurisé.



EN TERMES DE PROJETS PRINCIPAUX :

Le contexte particulier de cette année 2021, encore fortement impacté par la COVID 19, nous a obligé comme l'année précédente à réévaluer les projets prévus initialement en se focalisant sur des projets prioritaires comme sur la mise en place d'outils pour les besoins de la vaccination de nos aînés mais aussi de nos salariés à travers la création de lieux éphémères de vaccination.

Nous avons aussi œuvré dans la mesure du possible et dans la continuité des années précédentes à déployer les modules complémentaires à notre dossier résident informatisé.

Aujourd'hui un EHPAD ciblé est doté de **3 dispositifs de saisie et d'une vingtaine de logiciels :**

- Le corps médical (médecin traitant, médecin coordonnateur) peut consulter, compléter et prescrire à l'aide de postes informatiques installés dans les salles de soins, les salles de consultations mais aussi à distance (par exemple depuis

son cabinet dans le cadre d'une activité libérale ou depuis son domicile pour un besoin d'ajustement d'un traitement)

- Les infirmiers, les paramédicaux, les animateurs et les gouvernantes sont dotés de postes informatiques et utilisent ce type de dispositif dans leur quotidien.
→ **100 % de nos EHPAD bénéficient de ce fonctionnement.**

- Les soignants collectent aussi les informations à l'aide d'un système de zapettes (Synchronisé en fin de poste afin de permettre de la mobilité dans l'EHPAD sans s'encombrer d'un matériel volumineux).

→ **100 % de nos EHPAD bénéficient de ce fonctionnement.**

- Des tablettes ont été mises à disposition dans la totalité des EHPAD pour des besoins de visioconférence avec les familles, d'animation, ou encore de téléconsultation.

→ **100 % de nos EHPAD bénéficient de ce fonctionnement.**

- Certaines tablettes pour les sites bénéficiant d'une couverture WIFI correcte ont aussi été encapsulées et sécurisées pour un usage plus spécifique dédié aux soins (Dispensation des traitements, prise de constantes au lit du résident).

→ **40 % de nos EHPAD bénéficient de cet outil.**

- La gestion des dossiers administratifs de nos résidents est dématérialisée et traitée par la direction de l'établissement (dotée d'un ordinateur portable) et le secrétariat (ordinateur fixe)

→ **100 % de nos EHPAD bénéficient de ce fonctionnement.**

- L'intégralité des processus transverses (comptabilité, paie, qualité, gestion des salariés, G.E.D., suivi d'activité) sont informatisés.

→ **100 % de nos EHPAD bénéficient de ce fonctionnement.**

EN TERMES D'ADMINISTRATION SYSTÈME ET RÉSEAUX :

Notre plan d'urbanisation étant arrivé à son terme de ses 5 années, l'année 2021 aura été une phase de maintien et de consolidation de l'existant et de préparation d'un nouveau plan pour 2022.

- Les solutions mises en place pour le télétravail (un peu dans l'urgence en 2020) ont été consolidées à travers des actions spécifiques liées à la nécessité permanente d'être encore et toujours plus performant en termes de sécurité.

- Continuité de mise en place de solutions intermédiaires (Ex: Wi-Fi-box 4G) permettant de réaliser de la visioconférence entre les résidents confinés et leur famille proche.

- Continuité de notre plan d'amélioration des liens bas débit internet de chaque établissement quand cela est techniquement possible par la mise en place de la fibre lorsque la zone concernée est déployée

→ **100% de nos EHPAD bénéficient d'un réseau interconnecté, redondé et sécurisé.**

- Nos ambitions affichées en début d'année 2021 concernant le déploiement

WIFI dans nos EHPAD ont été fortement compromises en raison d'une pénurie mondiale de composants électroniques (Usine de production à l'arrêt et pénurie des matières premières) mais restons positifs.

→ **25 EHPAD bénéficient d'une couverture WIFI.**

En complément de ces projets et comme chaque année, la maintenance de l'existant, l'assistance aux utilisateurs et le maintien en condition opérationnelle du système d'information du Groupe SOS. Seniors restent nos principales activités.

En conclusion, cette année 2021 aura été une année assez semblable à 2020 et assez compliquée en raison de la crise sanitaire. Mais restons positifs, ce début d'année 2022 nous laisse entrevoir des perspectives intéressantes. Comme indiqué l'an passé, la culture numérique s'accélère. Les besoins sont nombreux, divers et variés. Aucune inquiétude sur la capacité croissante à pouvoir répondre à ces attentes technologiques à une seule condition : considérer comme essentiel les enjeux de sécurité sans pour autant contraindre les utilisateurs à trop complexifier leurs usages numériques quotidiens.

QUELQUES CHIFFRES :

- Plus de **2800** dispositifs informatiques composés d'ordinateurs portables, clients légers, tablettes, zapettes sont utilisées quotidiennement par la plus grande majorité des salariés de Groupe SOS Seniors.

- Une croissance considérable d'autres objets connectés (puces RFID pour le linge de nos résidents, fours connectés, système de contrôle de températures dans nos lieux de stockage froid...)

- **+ de vingt** applications couvrant les besoins métier, centrées autour d'un dossier résident informatisé unique.

- Des solutions techniques plus solides pour contrecarrer les risques de cybercriminalités de plus en plus présents.

- **Un système central intégrant :**

- Un support utilisateurs (hotline) : environ **2500** actions par mois (accompagnement utilisateurs, support téléphonique, tickets, dépannage, mise à jour, intervention sur sites, déploiement d'un écosystème complet pour les nouveaux établissements qui nous rejoignent, évolution de notre sécurité...)
- Une télémaintenance à distance permettant une réactivité tout en limitant les déplacements sur site.

- Une centralisation en interne des données critiques en un seul point basé sur un réseau intersite connecté et sécurisé.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES





.....

LUC
ALGIS

Directeur RH

.....

EMMANUEL
GROSJEAN

Responsable RH

.....

L'année 2021 a ressemblé sur beaucoup de points à l'année 2020 : une crise sanitaire affectant considérablement les organisations, une pénurie de personnel soignants de plus en plus pénalisante, un turn-over très conséquent, des restrictions complexifiant l'organisation. Pourtant, malgré ce contexte inédit et particulièrement défavorable, les femmes et les hommes des équipes de notre Groupe ont montré, jour après jour, que leur résilience et leur désir de prendre soin de nos résidents étaient les plus forts.

Il est donc important, avant toute chose, de tirer un grand coup de chapeau à nos salariés, et d'espérer que l'exemplarité de leur engagement en 2021 fera naître de nouvelles vocations parmi le grand public. Nos EHPAD, comme l'ensemble des acteurs de la prise en charge des personnes, ont besoin de personnels qualifiés, en particulier de soignants. La courbe démographique va continuer à accroître ce besoin. Il est donc indispensable que la mise en place de mesures structurelles se poursuive.

Le cercle vertueux de la stabilité des équipes est mis à mal actuellement. Il est indispensable de tout faire pour attirer et surtout fidéliser nos salariés. Car la stabilité des équipes permet la montée collective en compétences et l'adhésion au projet d'un établissement. Il est également primordial de renforcer la qualité de vie au travail de tous.

Les salariés en ont besoin, et l'impact sur la bonne prise en charge de nos résidents ne pourra qu'en être renforcée.



A) FORMATION ET ALTERNANCE

I. COMPTE INVESTISSEMENT FORMATION ADHÉRENT (CIFA) : LE PLAN DE FORMATION

Le budget disponible au titre du « Plan de Formation » 2021 a été de 1 004 969 €. Il n'était que de 727 411 € en 2020. Cette augmentation exceptionnelle et conjoncturelle est due à 2 paramètres :

- **L'augmentation de la masse salariale** : qui est passée de 69 millions d'euros à 75,62 millions d'euros entre 2020 et 2021,
- **Un report important** de 385 446 € a pu être réutilisé en 2021, et résultant d'une sous-activité formation en 2020 en raison du COVID.

Ce budget important consacré au déploiement des actions de formation qualifiantes ou actions nécessaires à l'acquisition permanente des compétences à détenir par nos salariés pour exercer sereinement leur activité, ne serait pourtant pas suffisant seul pour mener à bien tous les projets dans ce domaine.

Ainsi, les cofinancements, de plusieurs ordres et obtenus grâce à un soutien sans failles de nos différents partenaires, ont permis de booster nos possibilités. Ils sont de plusieurs ordres :

- Les Fonds de la Professionnalisation : 531 924 €,
- Les Fonds Mutualisés de la Branche : 297 560 €,
- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : 22 038 €,
- L'Association Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés : 2 641 €.

Au final, les cofinancements ont connu une énorme progression, passant de **452 734 €** en 2019 à **854 163 €** en 2021, soit une progression de plus de **88% en 2 ans** ! Cet appui extraordinaire n'est pas dû au hasard : il est le fruit d'un travail continu du service Formation de Groupe SOS Seniors avec l'OPCO SANTE, et du soutien des pouvoirs publics pour tenter de promouvoir les formations sur les métiers de l'aide à la personne, en ces temps de pénurie de plus en plus grande de personnels soignants.

II. DES ACTIONS INTERNES ET EXTERNES TOURNÉES VERS LE MÊME OBJECTIF : FORMER DES SOIGNANTS

1) EN INTERNE

Le CIFA a été un soutien essentiel au lancement d'un certain nombre de sujets permettant à des salariés (majoritairement agents de services et/ou faisant fonctions) de démarrer un cursus leur permettant de devenir aides-soignants. Actuellement, la professionnalisation des faisant-fonctions soignants titulaires, assortie d'un engagement réciproque à démarrer et aboutir rapidement à un diplôme, est la piste prioritaire suivie actuellement par le Groupe SOS Seniors pour compenser la pénurie massive de soignants sur le marché.

Ainsi en 2021 :

- 23 salariés en CDI ont démarré une **formation (cursus complet) d'aide-soignant**.
- 52 salariés ont démarré un **accompagnement VAE** (VAE express et sur mesure), leur permettant de travailler et déposer le livret 2 en 4 mois.
- 32 salariés ont pu suivre la formation d'**ASH qualifié** : formation de 70h soutenue par les ARS permettant à des salariés d'intégrer l'équipe soignante.

2) L'ALTERNANCE

Le Groupe SOS Seniors s'est investi totalement dans le plan « **1 jeune 1 solution** » lancé par le gouvernement à la rentrée de septembre 2020. Ainsi, durant l'année 2021, 220 alternants ont pu être formés dans nos établissements.

Répartition des apprentis par métiers et par type de contrat :

	% d'apprentis par métier
Soignant	69,77%
Animation	2,91%
Cuisine	6,98%
Maintenance-Entretien et réparation	0,58%
Administratif	19,77%

Fort logiquement les métiers les plus plébiscités sont les métiers liés au soins. Ainsi, sur les 220 alternants présents au cours de l'année 2021, 153 préparaient un DE d'aide-soignant.

Nombre de contrats	Filialisé	Seniors	Total
Nombre de contrats d'apprentissage	10%	78%	88%
Nombre de contrats pro	1%	12%	12%
TOTAL	10%	90%	100%

Les alternants sont, dans la grande majorité, des apprentis (88%), tandis que les contrats de professionnalisation ne représentent que 12% des recrutés.

• Perspectives et engagement du Groupe SOS Seniors dans l'alternance :

Ces parcours ont déjà permis, au 31.12.2021, 28 embauches d'alternants dans les effectifs du Groupe. L'obligation légale conditionnant l'octroi d'aide à l'embauche d'alternants se situait à un seuil minimal de 5% d'alternants sur l'ensemble de l'effectif.

- Le Groupe SOS Seniors a atteint et largement dépassé cet objectif, atteignant officiellement au 31.12.2021, 6,55% d'alternants parmi ses équipes.

3) CONCLUSION

Ce n'est que par un travail permanent de montée en compétences des salariés déjà présents, d'une part, et d'intégration des soignants de demain par l'alternance, d'autre part, que nous arriverons à relever le défi des prochaines années : disposer de suffisamment de soignants pour répondre aux futurs besoins de prise en charge de la population française vieillissante.



TÉMOIGNAGE ADELINE

EHPAD MAISON DE BEAUVOIR (26-DRÔME)

Quel est votre métier ?

☛ Je suis aide-soignante à l'Ehpad Maison de Beauvoir dans la Drôme (26) dans lequel je travaille maintenant depuis plus de 10 ans. Cela fait 3 ans que je prépare une VAE (Validation des acquis de l'expérience) sur le poste d'aide-soignante mais malheureusement cette dernière a dû être interrompue par la venue du virus. De ce fait, je ne suis plus éligible à la VAE car les conditions ont changé, je vais devoir recommencer cette dernière mais la motivation est toujours présente !

Comment se déroule une journée d'aide-soignante ?

☛ Il y a la relève du matin ainsi que la relève de fin de matinée pour l'après-midi. Une fois la prise de poste effectuée, nous effectuons la toilette des résidents, l'aide aux repas, des animations sont mis en places également dans la journée etc. A mon sens, nous avons une forte cohésion au sein de l'équipe qui nous permet de pallier le manque d'effectif au sein de l'établissement.

2021 encore une année sous Covid-19, pouvez-vous nous en dire plus ?

☛ Comme beaucoup d'établissements, la crise ne fut pas facile à gérer. D'autres Ehpad ont été touchés avant le nôtre. De ce fait, nous avons pu avoir plus de recul sur la situation avec une adaptation rapide afin de prévoir une éventuelle vague au sein de notre établissement. Contrôle des visiteurs, le pass sanitaire avec masque obligatoire, pièces séparées pour les visites afin de maintenir les gestes barrières avec visites sur RDV. Aujourd'hui, l'établissement est à nouveau ouvert aux familles avec bien entendu toujours des règlementations



en vigueur pour limiter au maximum la propagation du virus. Le repas initialement prévu lors de la période des fêtes de Noël, s'organise dorénavant en période estivale afin de pouvoir l'effectuer en extérieur et respecter les gestes barrières sans contrainte.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

☛ J'aime passer du temps avec les résidents, créer un véritable lien avec eux. Il

m'arrive souvent de prendre le café avec eux, de prendre du temps pour discuter car pour moi le métier d'aide-soignante se fait avant tout par passion et en privilégiant le relationnel. Malgré les difficultés, il est important de maintenir notre motivation et notre énergie afin de rendre du mieux que l'on peut, heureux nos résidents.



TÉMOIGNAGE LAURE

EHPAD MAISON DE BEAUVOIR (26-DRÔME)

Quel est votre métier ?

☞ J'ai rejoint le groupe en 2019 à travers un contrat AED et j'occupe aujourd'hui le poste d'aide-soignante que je perfectionne à travers une VAE (validation des acquis de l'expérience) depuis fin 2021 avec comme objectif de l'avoir finalisée en décembre 2022. Notre métier évolue chaque jour afin de répondre à la demande de nos résidents, à chaque nouvelle réforme suit un nouveau module. De ce fait, cette VAE va me permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

Votre ressenti sur l'année 2021 ?

☞ La crise a fait du mal à beaucoup d'établissements. Nous l'avons, de notre côté, plutôt bien géré avec des sorties organisées en extérieur dès l'ouverture des établissements. Je pense notamment au marché de Noël, la sortie au palais des bonbons, du voyage organisé à Théoule-sur-Mer. La cohésion au sein de notre équipe a également permis une bonne coordination en fonction des besoins de nos résidents.

Qu'est-ce qui vous plait dans votre métier ?

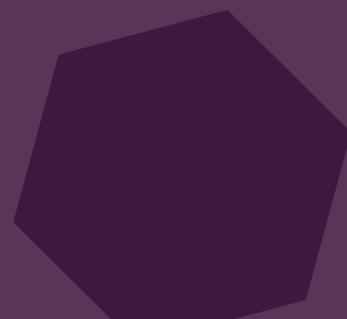
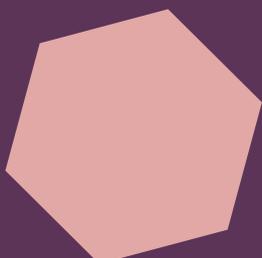
☞ L'établissement est comme une deuxième maison pour moi. Je pense que ce métier demande avant tout de la passion. Une passion dont je suis marquée aujourd'hui, le rapprochement avec les personnes, l'aide apportée et l'accompagnement sont mon quotidien et cela me plait énormément.



Pour vous, quels ont été les faits marquants dans votre établissement en 2021 ?

☞ Plusieurs faits marquants ont eu lieu durant cette année spéciale. Nous avons eu le goûter de Noël avec la distribution de

cadeaux et l'animation par un orchestre sur place. Une boîte à idées mise en place afin d'innover dans les animations, des visites en visio ont pu être mises en place. Il était important pour l'ensemble du personnel de voir les résidents heureux, et sourire, c'est notre récompense.



B) TUTORATS ET SERVICES CIVIQUES

TUTORATS

80 tutorats des fonctions uniques finalisés et mis en place en 2021 (Directeur, Gouvernant-e, Secrétaire, IDEC, Ouvrier, Psychologue, Chef de Cuisine) pour accompagner au mieux l'intégration de nouveaux embauchés ou renforcer les compétences de salariés déjà en poste.

SERVICES CIVIQUES

39 volontaires en Service Civique accueillis dans nos établissements en 2021. Renforcement de la politique qualité de l'accueil des Services Civiques dans nos établissements via notamment le partenariat avec SC2S depuis juin 2021.

C) SIRH : DES OUTILS STRUCTURANTS ET HOMOGENES

Le développement et le déploiement du système informatique des Ressources humaines se poursuit avec des outils déployés sur l'ensemble du Groupe SOS. C'est un axe majeur de la politique RH du Groupe SOS Seniors, car c'est structurant et cela permet d'assurer l'harmonisation et l'optimisation du suivi des pratiques. Enfin, ces outils permettent d'affiner et de garantir un reporting fiable et indispensable à l'accompagnement des établissements.

Les axes principaux en 2021 – 2022 sont :

- L'outil interne de gestion des contrats de travail centralisé (GADS) a été déployé auprès de tous les établissements. Cette centralisation des contrats et des données administratives par le service RH a permis d'optimiser cette saisie, tout en soulageant les établissements de tâches administratives.
- Le déploiement de l'outil de gestion du temps (Etempation) sera finalisé avec une même version sur tous les établissements du Groupe SOS Seniors courant 2022. Nous débuterons alors une migration sur une nouvelle version dédiée et renforcée d'un module d'aide à la planification, qui sera déployé en 2023.
- Les interfaces de l'outil de Gestion du temps vers l'outil de paie (HRAccess) afin de fluidifier et sécuriser une partie de la gestion administrative du personnel, par la centralisation et l'automatisation de certains actes administratifs.

D) DIALOGUE SOCIAL : UN PARTENARIAT CONSTRUCTIF ET ORIGINAL

Le dialogue social a été marqué en 2021 par des avancées significatives pour le fonctionnement du Groupe SOS Seniors et qui traduisent un dialogue social constructif et original :

- Un accord sur la prime décentralisée et la prime de remplacement revisitée et revalorisée. Il vise à reconnaître les salariés investis qui acceptent de remplacer leur collègue ou acceptent de voir leur planning modifié pour permettre de remplacer un collègue absent.
- Un accord sur la poursuite de mesures spécifiques au contexte de la pandémie applicable dans l'attente des mesures vaccinales.
- Un accord sur la reconnaissance des compétences qui vise une valorisation et une progressivité pour certains métiers. Cet accord reconnaît aussi la nécessité de « faisant fonction d'AS » à accompagner, dans un contexte de pénurie de professionnels qualifiés.
- Un accord sur l'organisation des horaires, tout particulièrement pour les infirmières.

L'année 2021 a aussi été marquée par les négociations compliquées au niveau de la Branche pour le rattrapage des primes d'état versées à la fonction publique. Ces primes (Ségur, Grand Age, indemnité inflation) ont été versées aux salariés souvent avec effet rétroactif et parfois par anticipation.

E) INTEGRATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS : UN PROCESS ADAPTABLE AUX DIFFERENTES REALITES

2021 aura connu 5 reprises d'établissement, 1 Ehpad repris à la fonction publique hospitalière Ehpad et résidences autonomie reprises à des CCAS et donc de la fonction publique territoriale, et 2 résidences autonomies.

Par ailleurs, un établissement repris en 2019 en filialisation a été intégré au Groupe SOS Seniors.

La particularité de ces reprises est la volonté du Groupe SOS Seniors d'associer une approche spécifique au contexte et au passif de chaque établissement repris, avec la volonté de faire bénéficier les salariés repris des avantages et des pratiques du Groupe SOS Seniors, tout en visant l'harmonisation des process RH à tous.

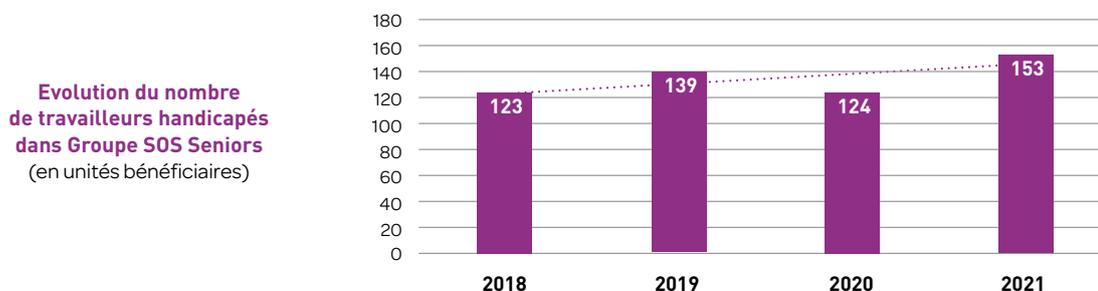
Ainsi, certains établissements resteront filialisés plusieurs mois, voir plusieurs années avant d'être intégrés par fusion – absorption à Groupe SOS Seniors, tandis que d'autres seront intégrés dès la reprise. Mais dans tous les cas, des négociations sont ouvertes avec les représentants du personnel pour appliquer aux salariés les accords et avantages du Groupe SOS Seniors, y compris les avantages des activités sociales et culturelles.

Il est également notable, qu'à la surprise des salariés repris, le Groupe SOS Seniors n'impose pas de modèle d'organisation des plannings, mais propose après plusieurs mois d'observation un travail participatif, avec les équipes, afin d'optimiser les organisations pour le bien-être des résidents.

F) LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA POLITIQUE HANDICAP

POLITIQUE HANDICAP ET DOETH 2021

Le Groupe SOS Seniors a fait de la question du Handicap une de ses priorités depuis plusieurs années. Cette politique dynamique, impulsée au sein de nos EHPAD, s'est traduite par la mise en place de plusieurs actions,



notamment l'accompagnement de salariés en difficulté de santé.

Ainsi, **le nombre de Travailleurs Handicapés a augmenté de 23%** par rapport à l'année 2020.

Cela s'explique par la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des équipes sur la thématique du handicap et la constitution de dossiers MDPH pour les salariés relevant de ce statut.

Quelques chiffres concernant la DOETH 2021 :

- Effectif d'assujettissement : 2 358
- Nombre de bénéficiaires à employer : 141
- Nombre de bénéficiaires employés par le Groupe : 153 pour l'ensemble des établissements Seniors sur l'année 2021.

Avec un **taux d'Emploi des Travailleurs Handicapés à 6,53%** pour l'année 2021, **le Groupe remplit les objectifs et va même au-delà des obligations légales en la matière.** Le Groupe s'acquitte donc de toute contribution, sans même avoir recours aux dépenses déductibles issus des contrats de sous-traitance avec les ESAT.

SOUTENIR LES SALARIÉS EN DIFFICULTE

Le Groupe SOS s'engage sur cette question et compte, depuis quelques années, parmi ses effectifs, une Référente Handicap / Prévention dont les missions sont aujourd'hui cruciales et stratégiques. L'enjeu majeur est d'améliorer de manière continue les conditions de travail et de sécuriser les parcours des salariés en situation de handicap.

La référente Handicap et Prévention est l'interlocutrice privilégiée des salariés pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser des salariés en souffrance. L'accompagnement proposé est individualisé et s'articule autour des missions suivantes :

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DANS LEURS DÉMARCHES (RQTH, PENSION D'INVALIDITÉ...)



UN AUTRE ASPECT ESSENTIEL DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DU GROUPE EST LE SUIVI DES SALARIÉS EN LONGUE MALADIE



La Direction des Ressources Humaines s'attache à mettre en place un accompagnement spécifique des salariés absents depuis plus de 3 mois afin de favoriser un retour à l'emploi dans de bonnes conditions.

L'objectif de cette démarche est d'agir en amont afin d'anticiper le risque d'inaptitude, de sécuriser le retour à l'emploi du salarié et de favoriser son maintien dans l'emploi.

En ce sens, le Groupe a pour volonté de rester en contact avec les salariés durant leur absence et de définir avec eux le bon moment pour agir. Anticiper au mieux les démarches au cours des arrêts de travail ou les éventuelles restrictions d'aptitude est une priorité.

166 salariés
ont été
accompagnés
par la Référente
Handicap en 2021

Majoritairement des
aides-soignantes
et des agents des
services logistiques

40 %
des salariés
accompagnés
sont Travailleurs
Handicapés

70 %
des salariés
accompagnés
ont plus
de 50 ans



L'accompagnement mis en place permet d'envisager plusieurs possibilités d'action, en fonction de la situation médicale et des envies du salarié :

Pour mettre en œuvre cette politique Handicap, le Groupe SOS Seniors sollicite l'aide de l'OETH pour une prise en charge financière des aides mobilisées.



Ainsi en 2021, l'OETH a financé :

- 36 primes versées aux salariés en CDI venant d'obtenir une RQTH ;
- 7 bilans de reconversion professionnelle à des salariés risquant une inaptitude ;
- 4 aménagements techniques de poste ;
- 1 formation qualifiante de secrétaire médicale.

Concernant les aménagements techniques de poste, ceux-ci ont pour but de compenser le handicap des salariés et permettre ainsi un maintien dans l'emploi, en accord avec la médecine du travail.

En 2021, plus de 30 000€ ont été investis dans du matériel adapté et ergonomique pour des salariés en situation de handicap. Parmi les achats effectués, on retrouve par exemple une table de tri réglable en hauteur, des chariots de distribution du linge à fond variable, un télé agrandisseur, un bras ergonomique pour écran, des balais adaptés...

LUTTE CONTRE LES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS)



D'une manière générale, les établissements médico-sociaux sont confrontés à des problématiques particulièrement importantes de santé et sécurité au travail. Le Groupe SOS Seniors, conscient de ces enjeux, s'engage pour renforcer sa politique de santé, sécurité et qualité de vie au travail.

Depuis 2021, une commission Prévention a été créée, en collaboration avec la CARSAT, la Direction des Ressources Humaines et les représentants du personnel, pour réduire les risques professionnels, et notamment les troubles musculo-squelettiques. Elle se réunit plusieurs fois par an et permet de définir les axes prioritaires de travail.

Des plans d'actions spécifiques sont en cours pour une dizaine d'établissements et aboutiront à la mise en place de formations dédiées à la prévention.



TÉMOIGNAGE AMANDINE

EHPAD CHÂTEAU DU POITOU – VILLEVAUDÉ (77)

Quel est votre rôle ?

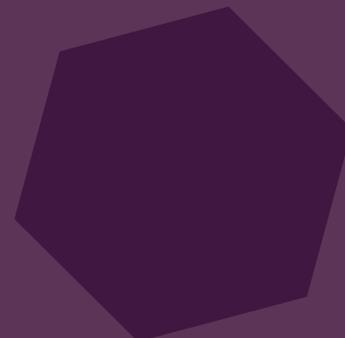
☞ **« Dansez votre vie ! »** et danser les opportunités qui se présentent. Mon opportunité a été celle d'intégrer le Groupe SOS Seniors le 1er octobre 2020 après 13 années passées dans un autre EHPAD et cette opportunité de découvrir un nouveau métier et de nouvelles missions, d'assistante de direction. Mes tâches passent par la facturation des résidents à la facturation fournisseur tout en assurant bien-être et bonne humeur au sein de notre établissement.

Pouvez-vous nous décrire un moment, un événement au sein de l'EHPAD qui vous a rendu fière ?

☞ Le Groupe m'a laissé la chance de combiner ma passion pour la danse avec mon métier en participant au concours EHPA'DANSE pour lequel j'ai pu créer une chorégraphie de Danse assise en duo sur un Paso Doble en improvisation avec Monsieur A. résident et danseur à ses heures. Cette combinaison de pouvoir allier deux activités m'a comblé. Cette année, j'ai une seconde fois la chance de participer à ce concours sur une chorégraphie de ABBA et de me dégager un temps d'activité sur la danse et la préparation du concours. Du bonheur.

Quelles ont été les adaptations et les difficultés face au Covid-19 ?

☞ Un système de rendez-vous a dû être mis en place avec une durée variable de 30 minutes à 1 heure afin d'assurer la visite des familles aux résidents. Le port du masque a été difficile pour les résidents et l'est toujours par ailleurs car ils ont du mal à reconnaître le personnel, les familles, mais l'obligation de le conserver est indispensable pour le moment afin de mieux les protéger.





TÉMOIGNAGE SOPHIE

EHPAD CHÂTEAU DU POITOU – VILLEVAUDÉ (77)

Quel est votre métier ?

☞ J'occupe actuellement le poste d'AMP (aide médico-psychologique) au sein de l'EHPAD Château du Poitou de Villevaudé (77) depuis 2020. J'ai pu travailler durant 5 ans sur un autre établissement du Groupe. J'ai d'ailleurs participé à son ouverture. J'y occupais le poste d'auxiliaire de vie et j'ai eu la chance d'évoluer grâce à une formation spécifique vers ce poste AMP.

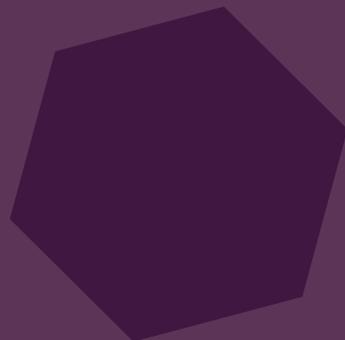
Votre évolution au sein du groupe ?

☞ Mon poste est en constante évolution grâce à une direction qui a su être à l'écoute et attentive à mes besoins et mes capacités en moins d'un an. De ce fait, j'ai pu obtenir deux formations qui sont les suivantes ; ASG (Assistante gérontologies) car après plus de dix ans passés en tant que AMP dans les unités de vie protégée, j'ai pu renforcer mes connaissances avec cette formation, puis la seconde formation est celle de coordinatrice des établissements sociaux et médico-sociaux. Aujourd'hui je gère la partie des ressources humaines qui prend en compte les plannings, les contrats, tout en épaulant l'infirmière coordinatrice dans ses fonctions. En effet, je compte devenir coordinatrice du PASA (pôle d'activité et de soins adaptés) et de l'unité de vie protégée dans le nouvel établissement prévu dès son ouverture fin d'année 2022.



Avez vous changé votre accompagnement après l'épisode covid ?

☞ Il y a eu du changement dans la pratique, une adaptation a eu lieu face à la crise en filtrant les visites afin d'assurer la sécurité des résidents et des familles. Une refonte était également de mise dans les animations afin de pouvoir les maintenir et ainsi garder une dynamique au sein de notre établissement.



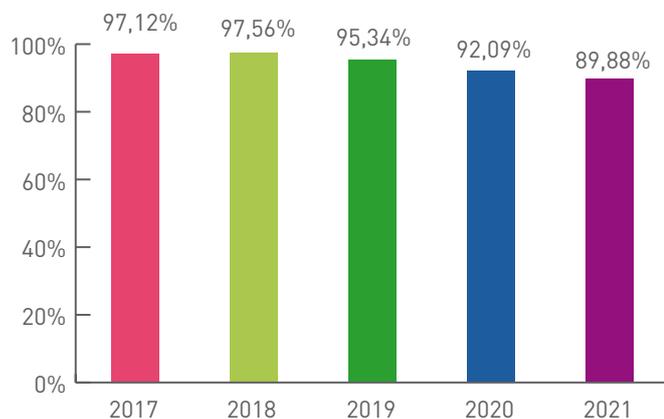


LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



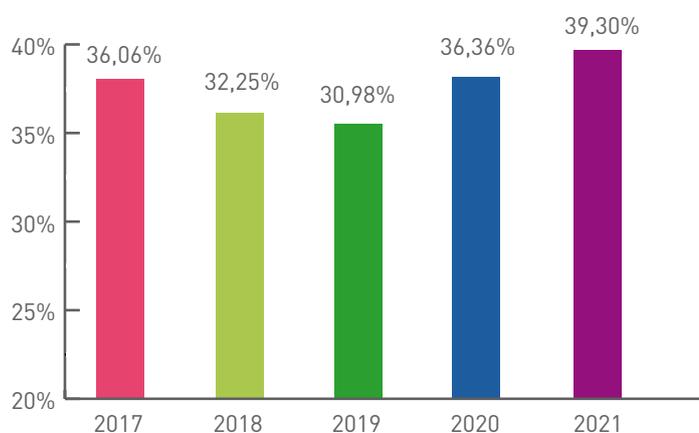
ACTIVITÉ GLOBALE DES ÉTABLISSEMENTS

TAUX D'OCCUPATION GLOBAL



Le taux d'occupation des EHPAD en 2021 est de **89,88%** contre **92,09%** en 2020. Cette baisse peut s'expliquer par la survenue de la crise sanitaire.
Hébergement permanent : **91,72%**
Hébergement temporaire : **43,61%**
Accueil de jour : **18,60%**

TAUX DE ROTATION DES LITS EN HÉBERGEMENT PERMANENT



Le Taux de rotation des lits est calculé en rapportant le nombre de nouvelles admissions à la capacité de l'établissement.
L'augmentation du taux de rotation des lits par rapport à 2020 s'explique par la survenue de la crise sanitaire.

ACCUEIL TEMPORAIRE EN ÉTABLISSEMENT

En 2021 :

- 508 résidents ont effectué un séjour en hébergement temporaire.
- 82 résidents ont été pris en charge en accueil de jour.

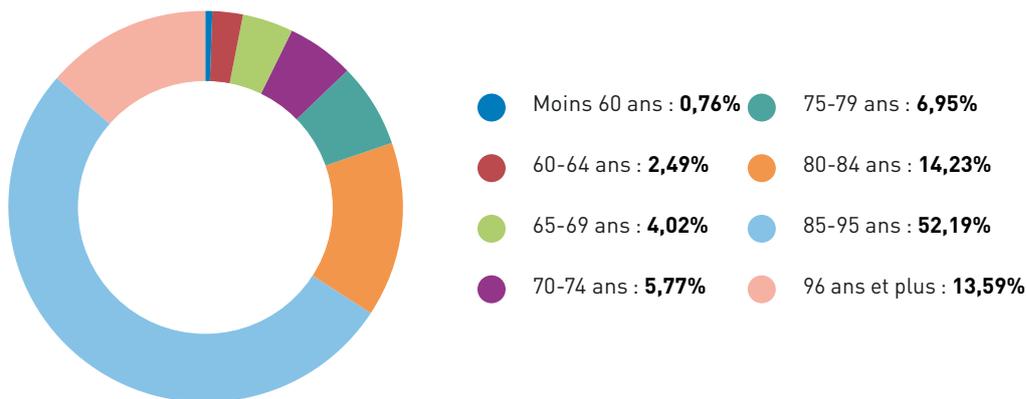
En 2021, la file active totale des établissements du Groupe s'élève à 4 224 résidents. La file active correspond à toutes les personnes entrées et sorties sur l'année, quels que soient le mode et la durée de prise en charge. Nous dénombrons 2 401 entrées et 1823 sorties en 2021.

En moyenne, les établissements du Groupe comptabilisent :

- moyennes d'entrées : 35
- moyennes de sorties : 27

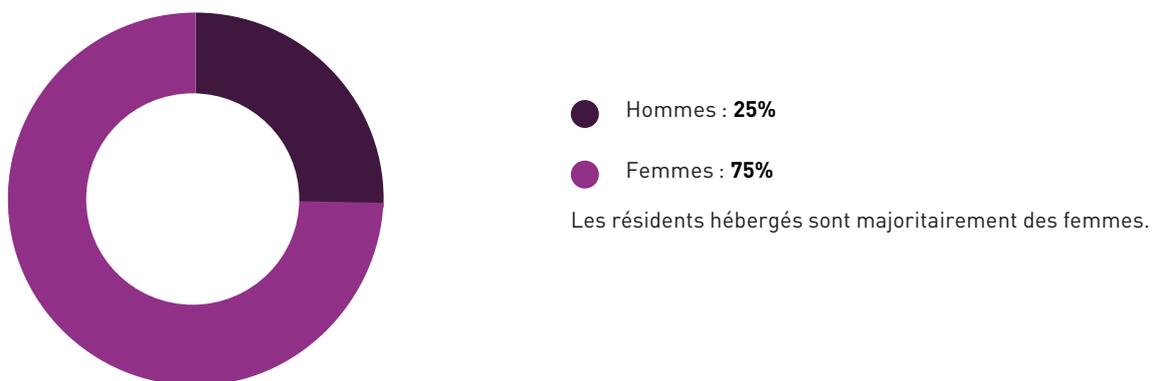
RÉPARTITION PAR ÂGE DES RÉSIDENTS AU 31/12/2021

PLUS DE LA MOITIÉ DES RÉSIDENTS HÉBERGÉS ONT ENTRE 85 ET 95 ANS.

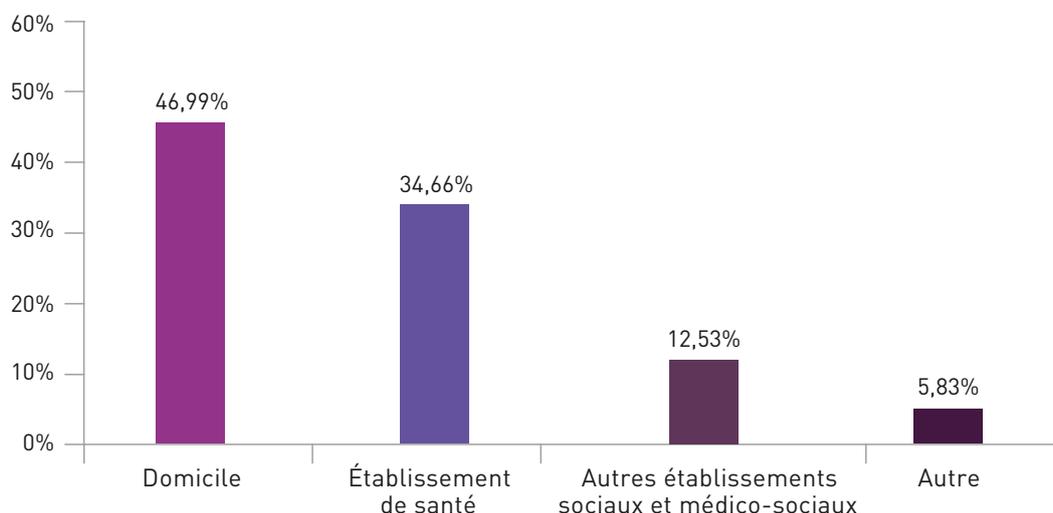


L'âge moyen des résidents est de 85,99 ans en 2021. L'âge moyen des résidents accueillis est stable. Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. L'âge des résidents varie de 47 ans à 110 ans. (nous accueillons dans nos établissements des personnes handicapées vieillissantes de moins de 60 ans). Nos établissements comptent 82 centenaires. Le taux de personne en dérogation d'âge à l'admission sur nos établissements est de 0,82%. Ce taux mesure la proportion de résidents de moins de 60 ans hébergés dans les EHPAD du Groupe sur la totalité des résidents hébergés.

RÉPARTITION PAR SEXE DES RÉSIDENTS AU 31/12/2021



PROVENANCE DES RÉSIDENTS EN HÉBERGEMENT PERMANENT AU 31/12/2021





LES SÉJOURS

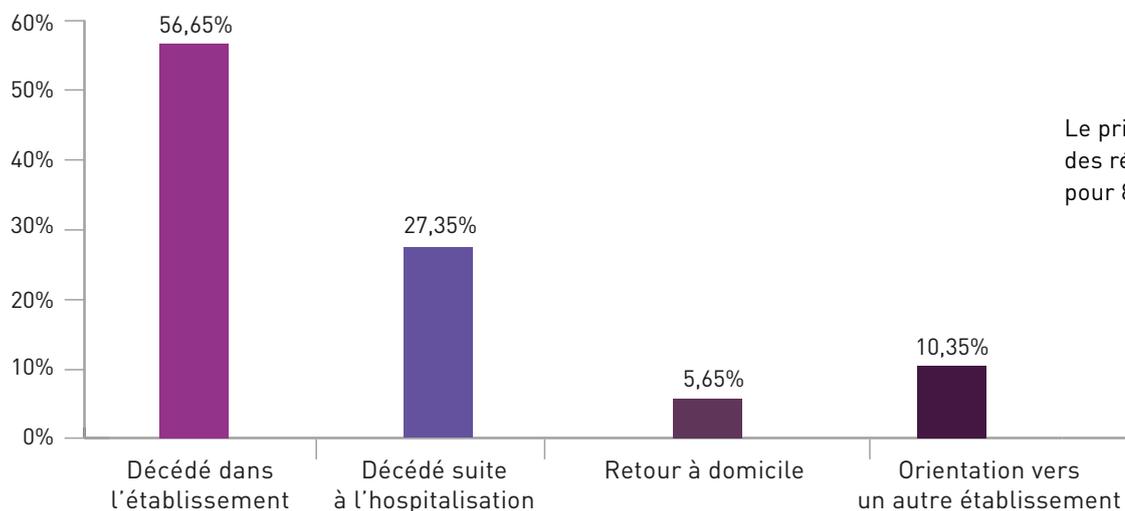
La durée moyenne de séjour sur l'ensemble des EHPAD du Groupe est de 2 ans et 2 mois. Elle a baissé par rapport à 2020 (2 ans et 10 mois).

Durée moyenne de séjour ANAP 2019 : 2 ans

Le taux d'hospitalisation de nos résidents est de 1,47% en 2021 contre 1,82% en 2020.

Nombre moyen d'absences : 10,82 en 2021 contre 23,61 en 2020.

RÉPARTITION DES RÉSIDENTS SORTIS DÉFINITIVEMENT PAR MOTIF



Le principal motif de sortie des résidents est le décès pour 84,00 %.

Le Gir Moyen Pondéré (GMP) mesure, en nombre de points, le niveau moyen de la dépendance des résidents accueillis. Le GMP est établi à partir du positionnement des résidents sur la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes IsoRessources), par l'équipe soignante et validé par le médecin coordonnateur de chaque établissement.

C'est donc un indicateur qui concerne un groupe de personnes permettant de déterminer le poids moyen d'expression d'autonomie des personnes prises en charge par une structure. Il est calculé sur une base 1000 pour le GIR 1 avec les coefficients suivant : GIR 1 : 1000 / GIR 2 : 840 / GIR 3 : 660 / GIR 4 : 420 / GIR 5 : 250 / GIR 6 : 70.

Les personnes âgées sont classées dans les six groupes iso-ressources que compte la grille nationale, en fonction des aides à la personne ou techniques commandées par leur état.

>> **GIR 1** : comprend les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

>> **GIR 2** : concerne les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne

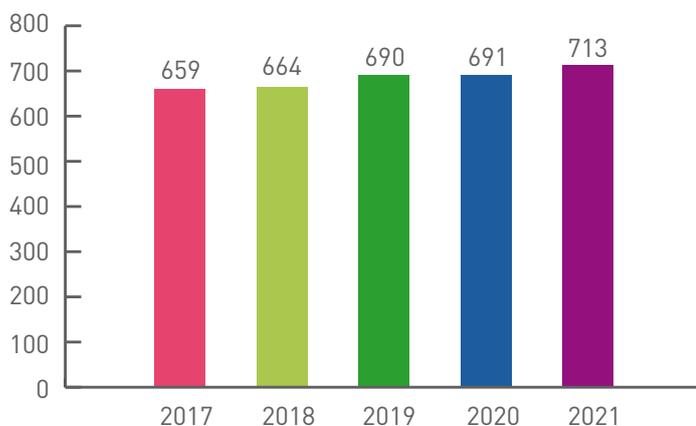
sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Ce groupe s'adresse aussi aux personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités de se déplacer.

>> **GIR 3** : réunit les personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidées pour leur autonomie corporelle.

>> **GIR 4** : intègre les personnes âgées n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillement. Ce groupe s'adresse également aux personnes âgées n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour les repas.

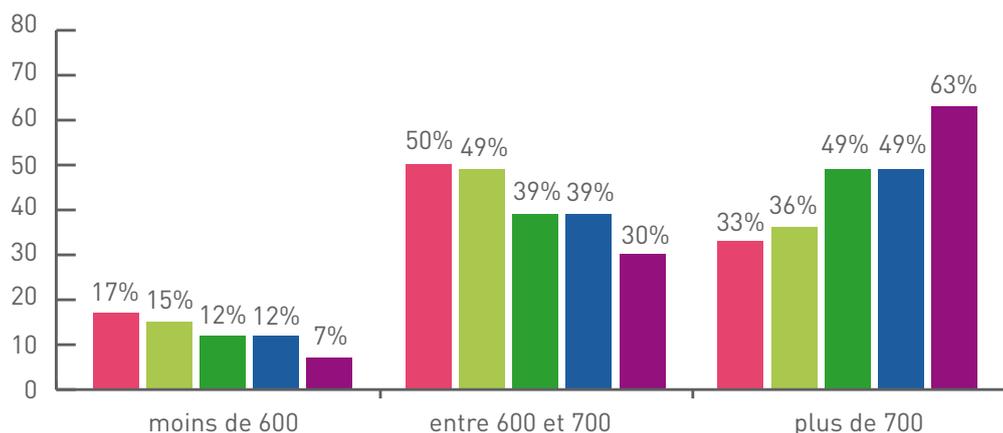
>> **GIR 5** : comporte des personnes âgées ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

>> **GIR 6** : réunit les personnes âgées n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.



GMP moyen des établissements du secteur privé non lucratif CNSA 2019 : 707

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR GMP



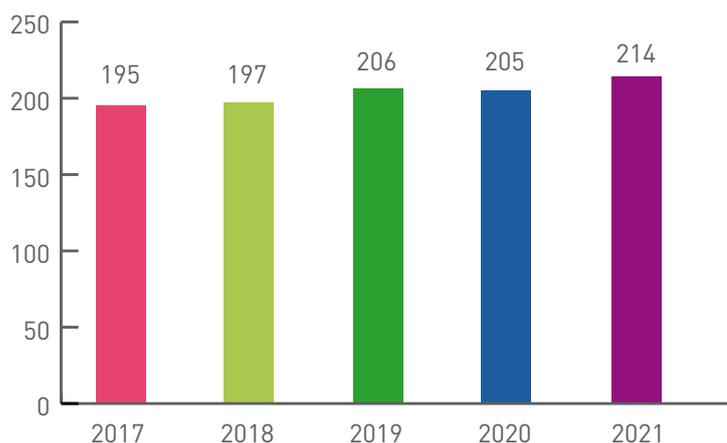
Le GMP des établissements se situe majoritairement au-dessus de 700 depuis ces 2 dernières années.



PMP

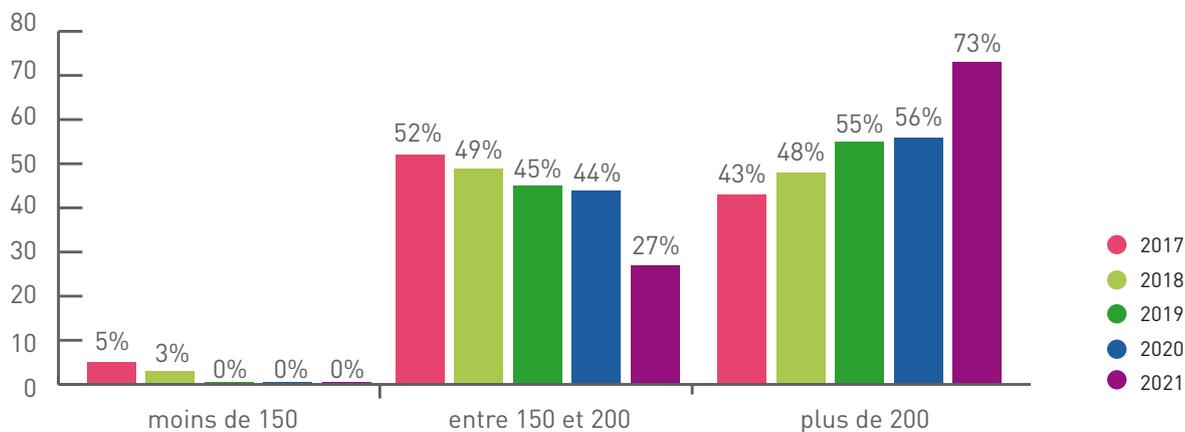
Le Pathos Moyen Pondéré (PMP) fait la photographie des pathologies d'un résident et des soins requis un jour donné, qui permet d'évaluer les soins requis pour tous les « États pathologiques » présentés par un résident. Il correspond à la somme des points valorisés des niveaux de soins nécessaires.

PMP moyen CNSA 2019 : 206



Le PMP des établissements est stable par rapport à 2019.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR PMP



EN QUELQUES CHIFFRES



70

EHPAD



4 975

lits et places

4 710

lits d'Hébergement
Permanent

182

lits d'Hébergement
Temporaire

12

lits PHV (Personnes
Handicapées Vieillissantes)

68

places en
Accueil de jour

Lits en Unité
de Vie Protégée

572

Taux
d'occupation de

89,88 %

Taux
d'aide sociale de

18,49 %

File active
de résidents

4 224

Taux de rotation
des lits de

39,30 %

GMP
moyen de

713

PMP
moyen de

214

Âge moyen
des résidents

85,99
ans

Durée moyenne
de séjour

24
mois

PORTAGE DE REPAS



7

EHPAD de Groupe SOS Seniors proposent ce service.



116 326

repas servis



7,55 €

le prix du repas

Malgré la crise sanitaire, les services de portage de repas de nos établissements ont continué de fonctionner. Ces services ont permis de prendre des nouvelles des personnes âgées vivant à domicile en s'assurant de leur bonne santé. Les protocoles ont été adaptés pour ne prendre aucun risque de contamination aussi bien de nos salariés que des personnes bénéficiant du portage.

Le principe est simple : l'utilisateur se fait livrer le matin à domicile ses repas du midi et/ou du soir tous les jours de la semaine.

Pour les samedis et dimanches, les repas sont livrés les vendredis après-midi. Les jours de livraison de la semaine peuvent dépendre d'un établissement à l'autre. Les livraisons s'effectuent dans un rayon d'environ 20 km autour de l'EHPAD.

Les plats sont apportés en barquettes thermo scellées pour être réchauffés au micro-ondes. Le repas du midi est composé de manière générale d'une entrée ou potage, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Le repas du soir quant à lui, se compose soit d'un potage, soit d'un plat simple (quiche, pizza) ainsi que d'un fromage et d'un dessert.

Les repas élaborés dans les EHPAD de Groupe SOS Seniors sont confectionnés à partir d'un plan alimentaire élaboré par une diététicienne, garantissant les différents apports nutritionnels, tout en tenant compte de leurs goûts et de l'aspect plaisir de l'alimentation. Ils s'adaptent également en fonction des régimes spécifiques (sans sel, diabétique, etc) et se déclinent en textures modifiées (hachées, mixées).

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE ET RÉSIDENCES SERVICES



RÉSIDENCES AUTONOMIE



527

logements



81,4 ans

la moyenne d'âge des locataires

RÉSIDENCES SERVICES



38

logements (6 studios, 20 F1 et 12 F2)



81,3 ans

la moyenne d'âge des locataires

ANALYSE FINANCIÈRE



LE VOLUME TOTAL D'ACTIVITÉ DES PRODUITS 2021 EST DE 232 MILLIONS D'EUROS POUR UN RÉSULTAT D'ACTIVITÉ NET À HAUTEUR DE 2,4 MILLIONS.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2021

Dépenses investissement	2021
Total général	6 700 00 €

Plan de Sauvegarde du Patrimoine (PSP) 2021

Dépenses d'investissement 2021 réalisées par la SCI Alterna dans le cadre du PSP 2021 de chaque établissement : 3 500 000 €

LE PARI SOLIDAIRE

Notre objectif

« *Faire de la cohabitation un dispositif classique d'habitat* »

AMÉLIE
DECOUCHE

Directrice Pari Solidaire

LES ACTIONS DU PARI SOLIDAIRE EN 2021

Dans la continuité de nos objectifs de 2020, en 2021 nos actions ont eu pour ambition de créer plus de lien entre les générations. La crise sanitaire a eu un fort impact sur les jeunes et les personnes âgées, deux générations qui se sont retrouvées particulièrement isolées.

En plus de cela, les jeunes ont dû faire face à des difficultés financières. La cohabitation intergénérationnelle nous est apparue d'autant plus une solution à faire connaître dans des périodes comme celle-ci.

Comme chaque année nous avons participé à des forums, salons, colloques, etc. afin de donner plus de visibilité à notre dispositif. Bien que la cohabitation soit maintenant reconnue comme un mode « d'habiter » à part entière, elle reste encore peu connue par les seniors et de nombreux préjugés restent à déconstruire.



LES APPELS À PROJETS ET AUTRES SUBVENTIONS

L'année 2021 a été une année fructueuse en termes d'appels à projets obtenus.

● Direction de la Jeunesse et des Sports

La DJS continue de nous octroyer une subvention de fonctionnement afin de soutenir nos actions envers les jeunes. A travers ces actions nous avons pour objectif de lutter contre la pénurie de logements et d'aider les jeunes à se loger en Ile-de-France à moindre coût.

● Conférence des Financeurs du 75

Nous avons été financés pour 4 projets.

● « Senior connect + Paris »

Il s'agit d'une conciergerie au sein de laquelle nous proposons des activités collectives et un accompagnement individuel à nos adhérents en cohabitation. Elle est également ouverte à toute personne de plus de 60 ans ne vivant pas en cohabitation. Actions collectives proposées : balades guidées dans Paris, visites de musées (en visio et en présentiel), salons de thé en ligne, collations, ateliers de prévention (gym douce, aménagement du logement), etc.

Actions individuelles : appels de convivialité, visites de courtoisie, cadeaux pour les fêtes, envoi d'un journal mensuel. Nous renouvelons sans cesse notre service et développons de nouveaux partenariats. Le financement nous a permis d'embaucher une nouvelle personne en alternance dédiée exclusivement à ce projet.

● Promotion et développement de la cohabitation dans le parc privé

L'objectif de ce projet est de faire connaître le dispositif de cohabitation intergénérationnelle auprès des personnes de plus de 60 ans et des aidants. Pour cela nous participons à des forums/salons, conférences, tables-rondes, etc. Nous animons des ciné-débats sur le thème de la cohabitation intergénérationnelle et organisons des réunions d'information sur ce dispositif.

Le financement obtenu nous a également permis d'embaucher une deuxième salariée chargée de cohabitation et une jeune en alternance chargée de cohabitation. Cela a permis de renforcer le suivi des cohabitations.

● « Un Toit en Partage »

Le projet consiste à faire la promotion et développer la cohabitation intergénérationnelle dans le parc social, en partenariat avec trois bailleurs : Paris Habitat, Elogie-Siemp et la RIVP ; et avec l'association Ensemble 2 Générations qui intervient dans les arrondissements au sud de la Seine tandis que nous intervenons au nord. Les objectifs de ce projet sont de lutter contre l'isolement des personnes âgées et contre la sous-occupation des logements dans le parc social. Depuis le lancement du projet en décembre 2017, nous avons créé 35 cohabitations.

● « Vivre Croulebarbe »

Notre projet d'habitat inclusif, en place depuis 2020 à la Résidence Croulebarbe de Paris Habitat dans le 13ème, propose la mise en place d'un nouveau type d'habitat : l'habitat inclusif, avec un projet de vie sociale et partagé, et une animation d'un lieu de vie proposée pour les locataires.

Une animatrice de la vie sociale et partagée a pu être recrutée début 2021, grâce au financement, pour animer le lieu de vie de la résidence : la maison du projet, et proposer aux résidents une présence régulière et rassurante, des activités collectives et individuelles, et instaurer une vie de la résidence basée sur un système d'entraide et de soutien entre les locataires.

● Conférence des Financeurs du 93

Nous avons été également financés par le département de Seine Saint Denis pour promouvoir et développer la cohabitation intergénérationnelle en Seine Saint Denis. Il s'agit d'un territoire où de nombreuses personnes âgées sont isolées et/ou disposent de faibles revenus. Nos objectifs sont de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de leur proposer un complément de revenus et d'aider les jeunes à se loger. Pour cela, nous développons des partenariats avec différents types de structures (CCAS, associations, etc.), nous proposons d'animer des cinés-débats et d'organiser des réunions d'informations sur la cohabitation intergénérationnelle. Grâce à la subvention obtenue nous avons pu recruter un jeune en alternance chargé du suivi et de la mise en place de ce projet. En plus des appels à projets, nous sommes en partenariat avec des villes qui nous subventionnent pour promouvoir et développer la cohabitation intergénérationnelle sur leur territoire.

● Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine et Romainville

Pour chacune de ces trois villes nous avons un service civique chargé de faire connaître le dispositif aux personnes âgées, aidants, associations et institutions. Pour cela, les trois jeunes mènent des actions de prospection auprès des professionnels de santé/sur les marchés, ils participent aux événements de la Ville, ils recherchent les partenaires potentiels, ils proposent des réunions d'information et des cinés-débats sur le thème de la cohabitation intergénérationnelle. Ils sont chacun accompagnés par leur tuteur/tutrice tout au long de leur mission.

● « Quartiers solidaires » à Cachan

Nous avons obtenu une subvention afin de promouvoir la cohabitation intergénérationnelle sur la ville de Cachan. Pour cela nous avons réalisé les actions suivantes : création de nouveaux partenariats, réunions de présentation de l'association, animation d'un ciné-débat et tenue d'un stand au forum des associations à la rentrée de septembre. Par ailleurs, en 2021, plusieurs autres villes, départements et bailleurs sociaux nous ont contactés afin de mettre en place des solutions de logement intergénérationnel (cohabitation intergénérationnelle, voisins du cœur).

● « Projet social intergénérationnel de la résidence de la Haute Barre à Louveciennes »

Nous avons remporté cet appel à projets lancé par le Groupe 3F et la ville de Louveciennes (78). Le projet, qui débutera à la livraison de la résidence en septembre 2022, consiste à animer la résidence via la mise à disposition d'une salle commune au sein de celle-ci. L'objectif est de créer du lien entre les résidents, entre les générations et avec les habitants du quartier. Pour cela, la personne recrutée pour le projet proposera des activités collectives telles des ateliers informatiques, de jardinage, ateliers manuels, ateliers de prévention santé, etc. Des permanences médicosociales seront également proposées. Une attention particulière sera portée aux publics âgés ou en perte d'autonomie.

Nous ne les énumérons pas ici, mais nos équipes ont participé et organisé une multitude d'événements en faveur des binômes, jeunes et personnes âgées.

Au-delà du cadre des permanences quotidiennes, je crois que c'est une vraie relation de voisinage qui s'est construite entre moi et plusieurs résidents. J'ai remarqué que, consciemment ou non, ils cherchaient à me donner quelque chose en retour, le plus souvent de la nourriture, beaucoup de nourriture. Je pense que cela leur permet de créer une relation d'échange avec moi et que cela les place dans une position active dans leur vie sociale. Avec le recul je me rends aussi compte que cette expérience a grandement contribué à me construire en tant que personne. D'un garçon très timide j'entends à présent dire qu'il a le sens du contact.

Louis (étudiant logé à Henri Barbusse)

Je suis très contente d'accueillir deux étudiantes au sein de la résidence autonome Justin Delbos. Elles offrent un soutien quotidien aux retraités et participent aux week-end sur la résidence. Cela me rassure d'avoir ces deux étudiantes au sein de mon établissement car nous communiquons beaucoup sur la vie quotidienne de la résidence. Les résidents sont ravis de partager un moment avec elles chaque week-end, c'est un véritable échange intergénérationnel.

[Julie, directrice de la résidence Justin Delbos]

Les jeunes dans les résidences nous apportent leurs joies de vivre et leurs sourires et cela nous fait du bien. Nous oublions un peu nos maux et notre solitude. Leur gentillesse nous réchauffent le cœur car ici beaucoup de personnes sont seules et la famille pas très disponible.

M.C. (résidente à Lucien Français)

Cohabiter avec des personnes âgées est une chance. C'est un échange, j'apprends d'eux et ils apprennent de moi. Je leur apporte de l'aide au quotidien car les technologies évoluent très rapidement (téléphones, ordinateurs...). En échange j'ai l'impression d'avoir plusieurs grands parents tellement bienveillants à mon égard, je ne me sens jamais seule car il y a toujours du monde à la résidence. On discute de tout comme s'il n'y avait pas la barrière de l'âge, qui finalement n'en est pas une. On partage beaucoup, et c'est ce qui fait la magie de l'association.

Joanna (étudiante logée à Lucien Français)

En tant que vice-président du conseil de vie sociale, j'apprécie la disponibilité des étudiant(es) et leur efficacité auprès des résidents, en leur assurant un soutien dans la manipulation des outils informatiques tels que les smartphones et les ordinateurs, entre autres, et en les invitant à partager un moment de convivialité tels que des barbecues, des jeux de société, ainsi que le billard ou les jeux vidéo.

J.C. (résident à Henri Barbusse)

DONNÉES CHIFFRÉES DE L'ACTIVITÉ 2021

1/ COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

En 2021, nous avons dénombré 218 conventions actives (début en septembre 2020). Elles sont constituées de 132 conventions établies courant 2021, dont 50 sont des renouvellements.

On observe une évolution par rapport à l'année 2020 où nous avons dénombré 185 conventions actives. Cela s'explique notamment par la crise sanitaire qui a impacté les cohabitations l'année dernière. Par ailleurs, le nombre de renouvellements a baissé (77 en 2020) car pas mal de jeunes sont partis (fin d'études, changement d'orientation, etc.). La plupart des seniors ont accueilli un nouveau jeune à la place de ceux partis.

Nous avons reçu 130 jeunes en entretien en 2021.

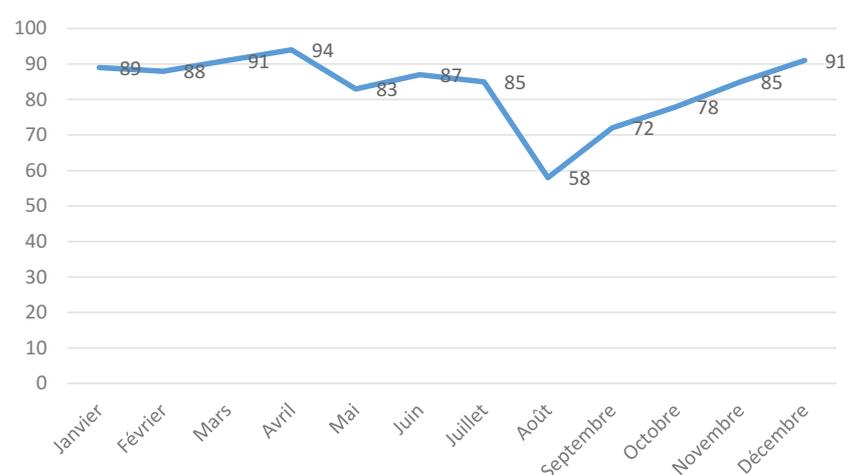
Du côté des seniors 71 foyers ont été visités en 2021 (69 en 2019). 26 seniors ont adhéré pour la première fois (41 en 2020). Cette baisse s'explique notamment par le fait que nous avons eu plus de visites chez des seniors en banlieue plus lointaine pour lesquels nous n'avons pas trouvé de jeunes. Les jeunes cherchent surtout à se loger dans Paris ou proche de Paris (ou en tout cas dans un secteur plutôt bien desservi par les transports en commun).

Répartition géographique et par formule

Nbr conventions	Paris	Région parisienne	Total
Conviviale	83	56	139
Solidaire	46	33	79
TOTAL	129	88	218

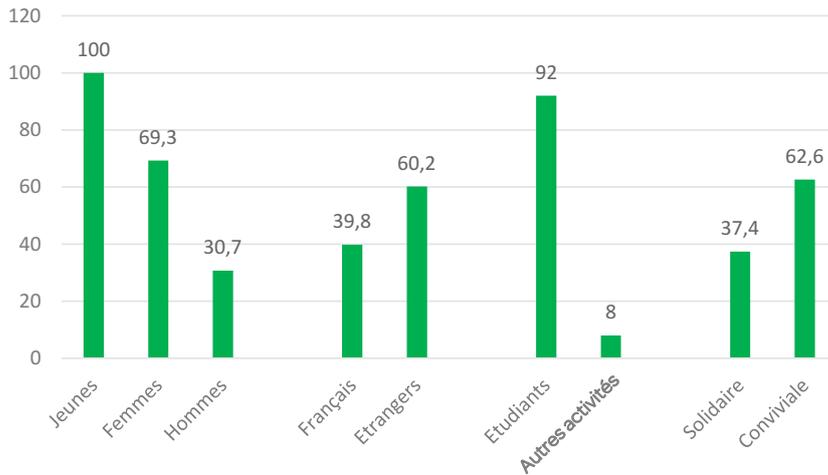
63,8 % des conventions signées concernent la formule conviviale contre 58,5 % en 2020, on observe une légère augmentation par rapport à l'année dernière ; 59,2 % des conventions sont signées pour des cohabitations ayant lieu sur Paris. Nous constatons une stabilité par rapport à 2020.

Evolution du nombre des binômes effectifs par mois en 2021



On observe une chute du nombre de binômes entre juillet et août. Cette période correspond à la fin de l'année universitaire et des fins de contrat de cohabitation. La croissance reprend en septembre, période de rentrée universitaire. L'année 2021 s'est terminée avec 91 binômes.

PROFIL DES JEUNES ADHÉRENTS



Les données sont en pourcentage.

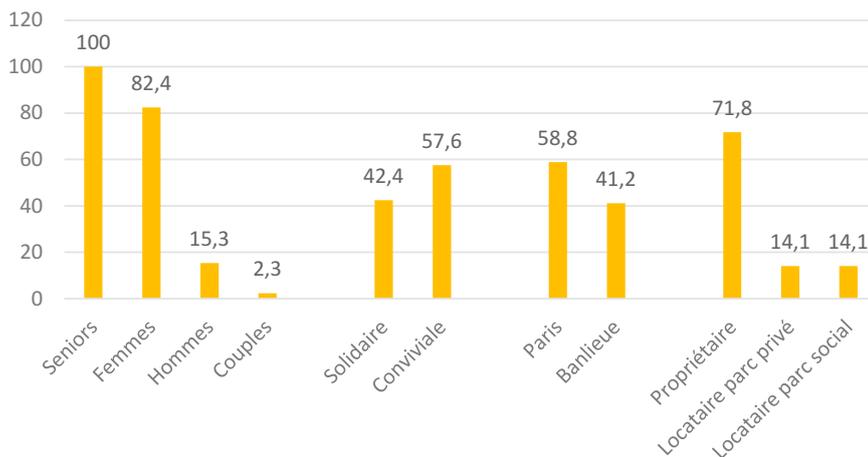
Autres activités : jeunes travailleurs et/ou en recherche d'emploi.

Comme les années précédentes nous avons en majorité des femmes et des étudiants. Nous avons plus de femmes car les seniors, en majorité des femmes également, préfèrent souvent accueillir une femme pour une question d'intimité.

ÂGE MOYEN DES JEUNES PAR FORMULES :

Conviviale	Solidaire	Général
23,4	24,4	23,9

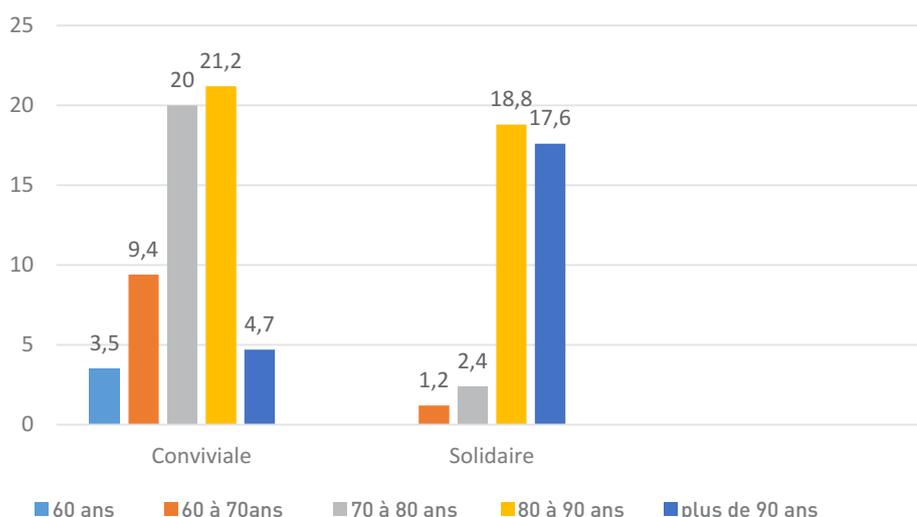
PROFIL DES AÎNÉS



Les données sont en pourcentage.

Ce sont majoritairement des femmes seules, qui optent principalement pour la formule conviviale et vivant à Paris. Nous avons en majorité des adhérents propriétaires.

DISTRIBUTION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR FORMULE



Les données sont en pourcentage.

AGE MOYEN DES SENIORS ADHÉRENTS EN 2021 AYANT LOGÉ AU MOINS UN JEUNE

	Conviviale	Solidaire	Toutes formules
Femme	78,4	91,2	84,8
Homme	74,6	94	84,3
Couple	80	63	71,5
TOUS	77,7	82,7	80,2

2/ LES VOISINS DU CŒUR EN RÉSIDENCE SOCIALE

En 2021, ce dispositif a été poursuivi dans les logements mis à disposition par Elogie-Siemp et Paris Habitat. Nous avons obtenu 2 nouveaux logements pour des colocations de 2 jeunes cette année : 1 mis à disposition en novembre 2021 à nouveau par PH et un en mai 2021 avec un nouveau bailleur, la RIVP. Nous avons donc 14 logements. Ils se trouvent tous à Paris intramuros.

En 2021 :

- 22 jeunes dont 9 nouveaux ont été logés dans le cadre de ce programme.
- 45 seniors ont été visités par les jeunes dans le cadre du dispositif. Ils rendent également des menus services, tels que : aide à l'informatique, courses, petits travaux...
Ils visitent surtout des seniors habitant le même immeuble, mais peuvent élargir leur champ d'action aux immeubles voisins si besoin.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre de studettes	2	2	4	5	5	10	11	14	17	17	17	16	16	15	15	14
Nbre de bailleurs partenaires	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Nbre de jeunes logés	2	2	5	6	7	12	15	17	22	22	21	23	21	21	20	22
NBRE DE SENIORS VISITÉS			2	4	3	7	14	22	35	44	39	42	27	34	31	45

Le nombre de seniors visités en 2021 a augmenté car nous avons plus de jeunes inscrits dans ce dispositif.

3/ LES VOISINS DU CŒUR EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le projet né d'un partenariat entre la ville de Vitry-sur-Seine et Le Pari Solidaire, propose des logements à loyer modéré à des jeunes dans les résidences autonomes de la ville. Les jeunes sélectionnés par Le Pari Solidaire créent en contrepartie un lien de convivialité avec les seniors, les soirs et weekend end, afin d'impulser une dynamique de vie intergénérationnelle.

En 2021, 15 jeunes ont été logés dans les quatre résidences autonomes de la ville, dont 3 nouveaux.

Distribution par résidence :

- 3 studios disponibles, 4 jeunes logés en 2021, dans la résidence Henri Barbusse - 10/18, rue Henri de Vilmorin - 94400 Vitry sur Seine pour 47 résidents.
- 2 studios disponibles, 2 jeunes logés en 2021, dans la résidence Justin Delbos - 64, rue Pasteur - 94400 Vitry-sur-Seine, pour 20 résidents.
- 3 studios disponibles, 4 jeunes logés en 2021, dans la résidence Lucien Français - 12, rue Grétilat - 94400 Vitry-sur-Seine, pour 33 résidents.
- 4 studios disponibles, 5 jeunes logés en 2021, dans la résidence Paul et Noémi Froment - 64, rue Louise Aglaë Cretté - 94400 Vitry sur Seine pour 55 résidents.

Au total, 155 résidents étaient bénéficiaires du dispositif en 2021.

Le nombre des jeunes logés par résidence est lié à la taille de ces dernières. En revanche les plannings sont identiques quelle que soit la taille de la résidence. Cela signifie que dans chaque résidence trois jeunes se relaient pour garantir les permanences nécessaires pour couvrir le nombre d'heures prévues. Un jeune de la résidence Froment fait ses permanences à la résidence Barbusse. Les permanences ont lieu tous les soirs de la semaine de 18h00 à 19h30 et les week-ends et jours fériés de 14h00 à 17h00.

Quelques exemples d'activités partagées lors des permanences :

En plus des permanences pour les résidents, nous leur proposons les activités de notre conciergerie. Deux résidentes ont participé régulièrement.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

En 2021, grâce à notre conciergerie nous avons pu proposer différentes actions à nos adhérents, que ce soit en présentiel ou en ligne.

• Événements conviviaux entre adhérents



Cette année, encore particulière, nous a contraint à proposer moins de rendez-vous conviviaux à nos adhérents.

Nous avons tout de même pu faire notre traditionnel apéro de rentrée en septembre. Nous nous sommes réunis au Jardin des Tuileries pour l'occasion où nous étions une trentaine, jeunes, seniors, membres de l'équipe, anciens membres de l'équipe.

Nous avons également organisé un pique-nique intergénérationnel au Jardin du Luxembourg en juin dans le cadre de la semaine de la cohabitation intergénérationnelle. L'événement était également ouvert à des personnes non adhérentes à l'association qui souhaitaient nous rencontrer.

• Sorties culturelles

La coordinatrice de la conciergerie a accompagné les adhérents à diverses sorties tout au long de l'année :

- Visite de l'exposition Dali et Gaudi à l'Atelier des Lumières
- Visite guidée de la Cité Universitaire
- Balades dans Paris et visites guidées avec nos partenaires « ça se visite » et VSart
- Visite guidée à distance du Musée d'Art Moderne
- Visites guidées à distance des expositions « Folle journée chez le Roi » et « Versailles vient à vous » au Château de Versailles
- Ciné-balade « Minuit à Paris »
- Visite guidée au Musée Carnaval
- Sorties théâtre à la Maison des Métallos
- Visite guidée de l'exposition « Sève et pensée » de Giuseppe Penone à la Bibliothèque Nationale de France

VU DANS LA PRESSE

Comme chaque année, le Pari Solidaire et ses adhérents ont été très sollicités pour répondre à des interviews.

UN TOIT 2 GÉNÉR



MARINE
ESCHBACH

Chargée de communication et de développement
Un toit 2 Générations

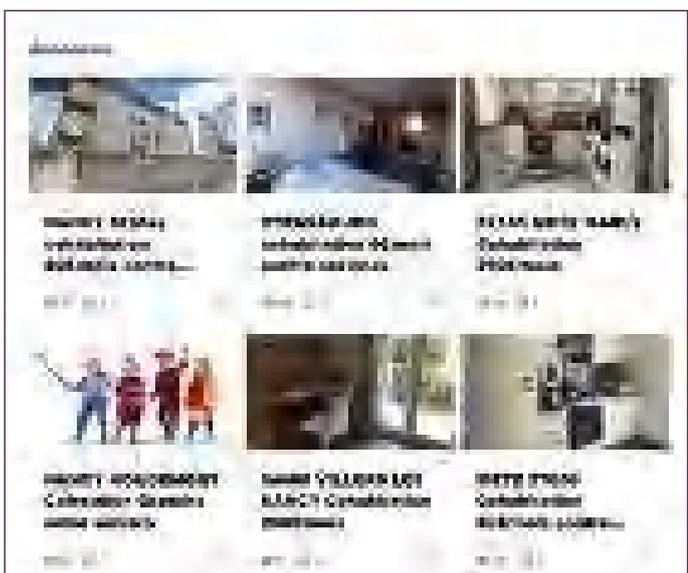
« Un Toit 2 Générations, ou plus précisément, la cohabitation intergénérationnelle, est un concept qui mérite d'être développé et connu par chacun. Je me charge d'accroître la notoriété de l'association sur le territoire du Grand Est. Passionnée par la communication, j'ai à cœur de passer par tous les canaux, média et hors média, afin de m'adapter aux différentes cibles, jeunes et seniors. Grâce aux prospections et aux passages radios, nous avons étendu durant cette année notre répertoire de partenaires. Effectuant mon alternance au sein de l'association, je suis plus que concernée par les enjeux stratégiques de l'association, avec les nouvelles façons de communiquer, mises à notre disposition, afin de perfectionner la visibilité et la notoriété d'Un Toit 2 Générations. »

ATIONS



En plus de mettre en place des cohabitations intergénérationnelles solidaires, l'association propose des activités pour seniors. En 2021, **l'association a proposé GRATUITEMENT 12 formations de 5 à 10 séances d'activités dans divers domaines :**

- **Cours informatiques seniors**
– Créhange 57690
- **Cours informatiques seniors**
– Yutz 57970
- **Cours informatiques seniors**
– Saulny 57140
- **Formation de sécurité au volant**
– Créhange 57690
- **Formation de sécurité au volant**
– Yutz 57970
- **Formation de sécurité au volant**
– Ars-sur-Moselle 57130
- **Ateliers Sophrologie**
– Siersthal 57410
- **Ateliers Sophrologie**
– Ars-sur-Moselle 57130
- **Ateliers Sophrologie**
– Hettange-Grande 57330
- **Ateliers Gym seniors**
– Thionville 57100
- **Ateliers Gym seniors**
– Saulny 57140



Possibilité de visualiser nos offres de cohabitation sur notre site internet.

Le site [colocgeneration « https://colocgeneration.wixsite.com/info »](https://colocgeneration.wixsite.com/info) permet aux intéressés de visualiser les offres de cohabitation que l'association propose et de candidater instantanément. Une trentaine d'offres sont toujours disponibles actuellement sur ce site, des offres de cohabitations allant d'une participation de 0€ à 350€/mois.

Pour en savoir plus sur le mode de vie d'une cohabitation intergénérationnelle, nous publions régulièrement des articles sur les binômes formés par l'association sur notre site internet.



SILVER FOURCHETTE

SILVER Fourchette

| GROUPE SOS |



FLORIANE
LENOIR

Directrice Silver Fourchette

Que nous vivions en établissement ou à domicile, l'alimentation joue un rôle essentiel sur la santé et sur la perte d'autonomie. Dans cet objectif, Silver Fourchette, programme de prévention à destination des plus de 60 ans, promeut une alimentation responsable, équilibrée et adaptée à ses besoins et à son âge. Créée au cœur des EHPAD du Groupe SOS Seniors en 2014, l'association organise des actions concrètes, pédagogiques et ludiques pour sensibiliser les seniors aux bienfaits de l'alimentation sur la santé.



Après 7 années au cœur des territoires, l'association renforce en 2021 ses actions auprès des professionnels ou particuliers, cuisinant pour les plus de 60 ans en perte d'autonomie. Afin de les accompagner au quotidien et de leur partager des outils, Silver Fourchette développe des projets novateurs et notamment, le lancement d'une formation professionnelle à destination des chefs et cuisiniers d'EHPAD.

BILAN DES ACTIONS

611 ACTIONS DE PRÉVENTION :

- **30 PROGRAMMATIONS DANS 51 DÉPARTEMENTS** (ATELIERS DE CUISINE, CONFÉRENCES, VISITES DE FERMES...)
- **13 PROJETS AU MENU DE MON EHPAD SOIT 22 ÉTABLISSEMENTS ACCOMPAGNÉS ET FORMÉS**
- **26 PARCOURS PROCHE AIDANT**



DES ACTIONS POUR LES PROCHES AIDANTS

Du jour au lendemain, la dépendance peut s'inviter dans nos vies et nos foyers. Nous ne sommes plus seulement le parent, le conjoint, l'enfant ou l'ami. Nous devenons le proche aidant. Le Parcours Proche Aidant a été pensé pour les accompagner et les conseiller.

Ce projet a été déployé sur de nombreux départements, régions et territoires :
Allier, Aube, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Dordogne, Doubs, Drôme, Gironde, Grand-Est, Guadeloupe, Haute-Loire, Haute-Savoie, Haut-Rhin, Landes, Loiret, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Tarn, Territoire-de-Belfort, Vienne et Vosges.

Ce parcours au format digital, associé à des rencontres en présentiel donne le temps aux proches aidants de s'approprier les différents thèmes abordés.



DES ACTIONS RENFORCÉES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS

Depuis 2020, le projet «Au Menu de mon EHPAD», programme d'accompagnement à destination des établissements se déploie dans plusieurs régions.

OBJECTIFS :

- Questionner de manière douce les envies et besoins des résidents,
- Imaginer collectivement de nouveaux formats d'animation ludiques et pédagogiques,
- Monter collectivement en compétences sur le projet de restauration et ses différents volets : dépistage, prévention...
- Identifier de nouvelles opportunités de partenariats à proximité de l'établissement,
- Ouvrir les établissements sur leur environnement et valoriser les EHPAD en tant que lieux de vie.

Le projet se compose d'un programme d'animation à destination des résidents des établissements participants et d'un programme d'accompagnement et de formation adressés aux professionnels des établissements.

Il a été déployé dans plusieurs départements du territoire :

Alpes-Maritimes, Eure, Eure-et-Loire, Manche, Orne, Seine-Maritime, Seine-Saint-Denis, et en Guyane.





FORMATION POUR LES CHEFS ET CUISINIERS D'EHPAD

Le programme de formation à destination des chefs et cuisiniers d'EHPAD a été pensé et adapté dès les débuts de la crise sanitaire de 2020.

Depuis le 1^{er} concours de cuisine d'EHPAD en 2014, Silver Fourchette travaille aux côtés des chefs d'EHPAD pour les accompagner dans leur quotidien. Être chef de cuisine dans un EHPAD, c'est mettre en pratique tout le savoir-faire d'un chef de cuisine traditionnelle tout en alliant une technicité liée aux résidents.

Pour s'épanouir dans ce métier dont le rôle est clé pour la santé de nos aînés, maîtriser les techniques et le savoir-faire est essentiel.

Ainsi, la formation Silver Fourchette propose 2 jours en cuisine pour mettre en pratique les techniques fondamentales de la cuisine d'EHPAD (manger main, textures modifiées, ...) avec pour fil conducteur : plaisir, gastronomie et alimentation durable. Cette formation pratique est accompagnée de 5 modules en lignes permettant d'approfondir ses connaissances sur les besoins des résidents.

La formation, certifiée Qualiopi, compte à ce jour 5 sessions réalisées, 2 sessions en cours de programmation, 26 personnes formées avec un taux de 96% de satisfaction à l'issue de la première session.







OGÉNIE

Ogénie

| GROUPE SOS |



CLAIRE
LUTZ
DIRECTRICE OGÉNIE



Malakoff Humanis soutient Ogénie, le programme de Groupe SOS Seniors dédié à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Ce partenariat nous permet de renforcer nos actions en matière de détection et d'accompagnement de personnes âgées isolées. Ogénie a notamment vocation à constituer le volet numérique de nos actions de lutte contre l'isolement. La plateforme permettra de mettre en lumière et dynamiser les actions entreprises sur le terrain par les équipes de Malakoff Humanis, pour qu'elles puissent bénéficier au plus grand nombre. Par exemple, les équipes de proximité constituées par Réseau de confiance seront outillées par la plateforme Ogénie pour orienter plus efficacement les seniors qu'elles accompagnent.



Direction Action sociale retraite de Malakoff Humanis

Ogénie a créé un programme d'accompagnement des départements pour lutter contre l'isolement des seniors

Fruit de plusieurs années de développement au sein du Groupe ENGIE, **Ogénie a rejoint Groupe SOS Seniors début 2021**, renforçant ainsi l'action de l'association en faveur de la lutte contre l'isolement social des seniors.

A l'issue de cette reprise, Groupe SOS Seniors a lancé avec Ogénie **un programme d'accompagnement des départements dans la mise en œuvre de leur projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées.**

Ce programme permet aux départements de bénéficier d'outils pour **faciliter la détection de personnes âgées isolées et rendre plus accessible et lisible l'offre de lien social des territoires.** Il consiste en la mise à disposition auprès des départements d'une équipe projet pendant plusieurs mois afin de déployer la plateforme Ogénie sur leur territoire **et de mobiliser les acteurs locaux et nationaux de la lutte contre l'isolement qui y seront associés.**

La plateforme Ogénie est une interface d'orientation sur le lien social des seniors, qui permet de :

- Découvrir en quelques clics les actions qui favorisent le lien social des seniors sur le territoire ;
- Être mis en relation avec un bénévole ou un professionnel du territoire pour être conseillé face à une situation de solitude ou d'isolement social ;
- S'informer sur la question de l'isolement des seniors, à travers des ressources et actualités ;
- S'engager auprès de personnes âgées isolées grâce au relai de missions de bénévolat.

Destinée particulièrement aux personnes âgées et à leurs aidants, professionnels et familiaux, la plateforme Ogénie comporte une interface nationale et des espaces départementaux personnalisés pour les départements ayant rejoint la démarche.



Visuel illustrant le partenariat entre Ma Boussole Aidants et Ogénie

Le projet a été soutenu par de grands partenaires stratégiques et développé en lien avec les acteurs du lien social

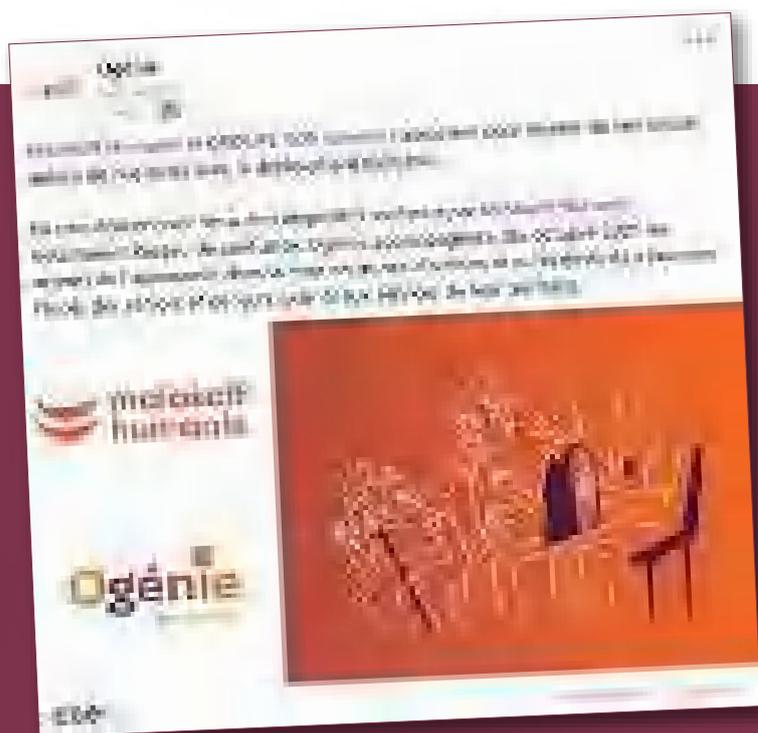
En avril 2021, dans le cadre du **Plan France Relance**, Ogénie a obtenu le **soutien du Ministère des solidarités et de la santé pour déployer son dispositif à grande échelle**. Ogénie s'est ainsi engagée à accompagner **15 à 20 départements pendant les deux prochaines années**, pour créer et déployer leur espace numérique départemental sur la plateforme Ogénie. **Malakoff Humanis**, partenaire depuis plusieurs années du Groupe SOS pour favoriser le lien social des seniors, **a également apporté son soutien à Ogénie**. Au-delà d'un soutien financier, Malakoff Humanis et Groupe SOS Seniors se sont donnés l'ambition de développer ensemble des outils partagés au service du lien social en complémentarité de la plateforme Ogénie.

Entre avril et octobre 2021, l'équipe Ogénie s'est constituée avec le recrutement de 4 salariés au sein de Groupe SOS Seniors. L'équipe Ogénie a tout d'abord travaillé à la **construction et à la structuration du programme d'accompagnement des départements** :

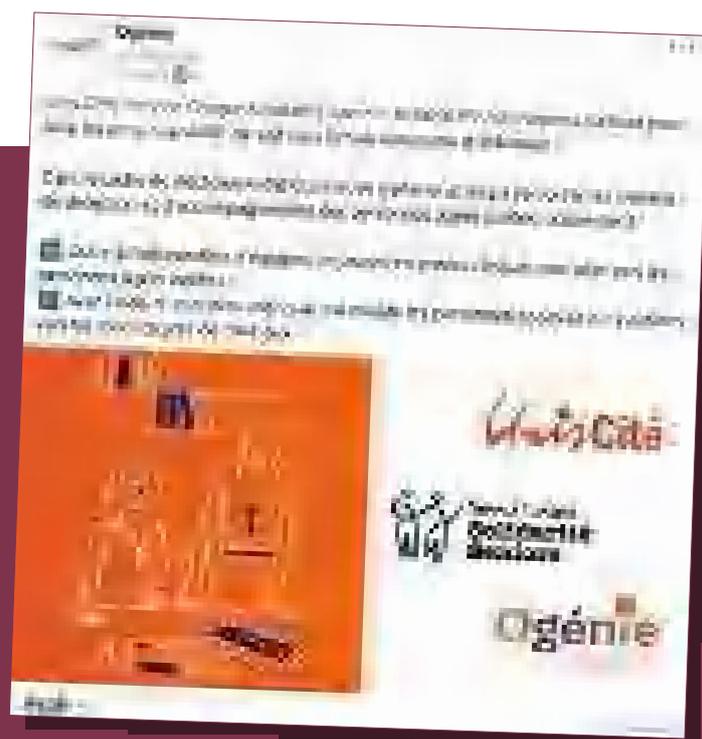
- Analyse des besoins des départements en matière de lutte contre l'isolement des seniors
- Elaboration de la méthode d'accompagnement projet des départements
- Développement de la plateforme Ogénie en lien avec Hacktiv, association du Groupe SOS
- Préparation d'une feuille de route de communication pour faire connaître la démarche

En parallèle, **l'équipe Ogénie a rencontré les principaux acteurs nationaux de la lutte contre l'isolement pour s'assurer de la complémentarité de son dispositif avec les initiatives existantes** (Monalisa, Petits Frères des Pauvres, Croix-Rouge, Malakoff Humanis et Réseau de confiance, Unis-Cité et Service Civique Solidarité Seniors, CNSA, CNAV, etc.). Le programme d'accompagnement des départements a été ajusté au gré des échanges pour être **mis au service du collectif des acteurs de la lutte contre l'isolement**. **La démarche partenariale a donc été placée au centre du projet Ogénie** à l'échelle nationale avec un enjeu de déclinaison des ambitions fixées à l'échelle départementale.

Plusieurs partenariats ont été formés. **Unis-Cité, Service Civique Solidarité Seniors et Groupe SOS Seniors se sont alliés** pour renforcer les moyens de détection et d'accompagnement des seniors isolés grâce à l'intervention de jeunes en service civique et avec l'aide de la plateforme Ogénie pour orienter les personnes âgées vers les services près de chez elles. Ogénie a également défini avec Ma Boussole Aidants un projet de partenariat pour offrir aux départements intéressés une solution combinant les deux dispositifs. Ma Boussole Aidants permet aux aidants de prendre connaissance des solutions à proximité de chez eux et des aides auxquelles ils sont éligibles.



Post LinkedIn annonçant le partenariat avec Malakoff Humanis



Post LinkedIn annonçant le partenariat avec Unis-Cité et Service Civique Solidarité Seniors

Ogénie a lancé son programme d'accompagnement des départements en octobre 2021



En octobre 2021, Ogénie a lancé un **appel aux départements afin qu'ils fassent connaître leur volonté de participer à la démarche**. L'objectif de cet appel aux départements était de trouver les 3 à 5 départements pilotes qui seraient accompagnés par l'équipe Ogénie au premier semestre 2022. L'équipe Ogénie a pris contact avec **30 départements** et débuté de premiers échanges pour présenter le projet et **convaincre de l'intérêt de la démarche**.

Visuel de lancement d'Ogénie en octobre 2021

Par ailleurs, Ogénie a participé ou est intervenue dans **plusieurs événements majeurs sur le bien vieillir** : Les Assises Nationales du Bien Vieillir au Mans, le lancement de la 70^{ème} Semaine Bleue au Ministère des solidarités et de la santé, le Salon des Maires et des Collectivités Locales, les Trophées SilverEco. Ces événements ont été l'occasion de **rencontrer de nombreux représentants de collectivités territoriales pour faire connaître le projet** et recueillir de premiers avis mais également de **découvrir de nouvelles initiatives pour les seniors isolés** à valoriser sur les futurs espaces départementaux Ogénie ou à mobiliser en complémentarité du déploiement de la plateforme.



Ogénie a été nommée dans la catégorie « Lutte contre l'isolement » aux Trophées SilverEco 2021



Romain Del Grosso, directeur de projets et des partenariats institutionnels du Groupe SOS et Claire Lutz, Directrice de projet Ogénie, aux Trophées SilverEco en décembre 2021



Claire Lutz sur le stand d'Ogénie aux Assises Nationales du Bien Vieillir au Mans en octobre 2021



Gabrielle Pilon et Cécile Fara, chargées de développement Ogénie, aux Assises Nationales du Bien Vieillir au Mans en octobre 2021

Parmi les premiers départements ayant manifesté leur intérêt dès la fin de l'année pour Ogénie, **le département de la Seine-Saint-Denis a rejoint la démarche à la fin de l'année 2021** pour un démarrage des travaux en janvier 2022.

En complément du programme d'accompagnement cœur d'Ogénie, 2021 a également été pour Ogénie l'occasion d'élargir son champ d'intervention à l'accompagnement de seniors et d'aidants à l'utilisation d'autres outils numériques que la plateforme Ogénie. L'équipe s'est engagée aux côtés de Hactiv pour accompagner le lancement d'une plateforme d'entraide seniors et aidants dans le Département de l'Eure. Ogénie est intervenue pour faciliter la prise en main par les utilisateurs de la nouvelle plateforme et ce en collaboration avec le département et les 5 CCAS impliqués. A travers sa propre plateforme ou d'autres, Ogénie porte la conviction que le déploiement d'une plateforme numérique doit s'accompagner d'une intermédiation humaine accompagnée d'une connaissance approfondie des utilisateurs cibles.

47, rue Haute Seille
57000 Metz
Tél : 03 87 22 21 24
Mail : dg.seniors@groupe-sos.org
Site internet : www.groupe-sos-seniors.org



Youtube : Groupe SOS Seniors



Facebook : Groupe SOS Seniors



Linkedin : Groupe SOS Seniors



Twitter : @GSOSSeniors

Le Groupe SOS est un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales et établissements, qui combattent, agissent et innovent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires. Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Non-lucratif, sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 22.000 personnes employées agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.

«Relever le défi du grand âge»



GroupeSOS
Seniors Reconnu d'utilité publique